

# À L'ÉCOUTE DE MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY | DÉCEMBRE 2024 | N°75



**MARCHÉ DE NOËL | 48**



**LUTTE CONTRE  
LE HARCELEMENT**

**| 4**



**PRÉSERVONS NOTRE  
PATRIMOINE...**

**| 18**



**LE SPORT AU CŒUR  
DE MARGENCY**

**| 50**

## RETOUR EN IMAGES

Grand concours de déguisement d'Halloween, jeudi 31 octobre 2024





## ÉDITORIAL

THIERRY  
BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens,

En m'adressant à vous à l'occasion de ce 10<sup>e</sup> numéro du magazine de Margency, il m'est difficile d'échapper à la triste réalité politique et géopolitique qui nous entoure.

Quel vent de déraison, en effet, prive nos élus d'engager le pays dans la voie du redressement budgétaire ? Comment peut-on se permettre l'inaction quand le risque d'une faillite financière est à ce point patent. La représentation nationale est-elle si moribonde et électoraliste qu'aucune voix ne sache s'armer de courage pour empêcher ce désastre collectif annoncé ?

Que dire du monde extérieur, de cette nouvelle guerre froide qui menace aux frontières de l'Union Européenne et de l'OTAN ? Que dire de ce conflit d'un autre âge en Ukraine, à moins de 2 000 km d'ici, avec ses 1 000 victimes par jour depuis 1 000 jours ? Que dire des opinions publiques non frontalières, trop soucieuses de leurs acquis pour en abandonner une partie au nom de leurs valeurs ?

Faire de Margency une ville où il fait bon vivre, comme nous le répétons à l'envi, peut paraître bien futile dans un tel contexte. C'est pourtant paradoxalement ce contexte qui lui donne plus de sens encore. Poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie et de nos services, renforcer nos liens sociaux et les moyens d'épanouissement de chacun, développer la convivialité, le partage et le sens du vivre ensemble, faire vivre la solidarité, le respect et la tolérance. Tout cela est aussi une façon d'échapper à la morosité du monde qui nous entoure, et en même temps d'y faire face avec plus d'unité, de confiance et de combativité.

J'espère que ce nouvel opus le démontrera. 2025 verra de nombreux événements parmi lesquels la rénovation de l'école élémentaire, la création d'un mini dojo et d'un espace de fitness, l'ouverture de la maison de santé, du restaurant bistronomique de la mairie et du gîte de randonnée de l'Ancienne Mairie. Je vous en souhaite bonne lecture.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Avec toute ma considération,

**Thierry BRUN**

Votre Maire,

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Plaine Vallée

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION	4
LE JOURNAL DES ENFANTS	10
ÉCOLOGIE & PATRIMOINE	14
DOSSIER	18
COMMUNICATION	26
URBANISME	30
VIVRE À MARGENCY	34
ACTION SOCIALE	36
FINANCES	38
CULTURE	40
INSTANTANÉS	44
ANIMATION	46
VIE ASSOCIATIVE	52
PLAN	58
TRIBUNE	76
AGENDA	62

## NUMÉROS UTILES

STANDARD	01 34 27 40 40
SERVICE ÉDUCATION	01 34 27 40 76
SERVICE ETAT CIVIL	01 34 27 40 41



À L'ÉCOUTE DE

# MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION | Thierry Brun **RÉDACTEURS EN CHEF** | Marie Roussel - Hervé Bertrand

COMITÉ DE RÉDACTION | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020  
et le service Communication de la Mairie

RÉDACTION - PHOTOS | Service Communication de la Mairie de Margency & Laurent DROUIN Photographe

CONCEPTION & RÉALISATION | Sophie NOBLET | www.agence-waow.com

IMPRESSION | Imprimerie Gestion Graphic

info@mairie-margency.fr | www.mairie-margency.fr



**Michel  
PLAIGNAUD**

6<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué à l'Enfance et  
l'Éducation

## MARGENCY SE MOBILISE DANS LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

*Des actions sont menées en milieu scolaire et périscolaire pour la lutte contre le harcèlement. De nombreux élèves de Margency sont impliqués et volontaires pour mener à bien ce programme "pHARe" du gouvernement.*



### ■ LE CENTRE DE LOISIRS LES MARCYENS : DES ACTIONS CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le temps méridien, qui est un temps de détente et de plaisir pour les enfants, est soumis aux règles de vie en société, au respect des camarades et du personnel encadrant. Au fur et à mesure des années, nous avons constaté qu'il y avait de nombreux cas de harcèlement physique ou moral. Nous avons donc souhaité créer un projet sur le harcèlement pour sensibiliser les enfants. En collaboration avec certains enfants volontaires, nous avons décidé de faire des ateliers sur le temps de la pause méridienne après avoir défini ce qu'est le harcèlement pour eux et quels en sont les risques et les conséquences pour les enfants concernés.

L'action se déroule sur plusieurs ateliers d'une quarantaine de minutes. Chaque atelier accueille entre 10 et

15 enfants en roulements par semestre. La sensibilisation au sein de l'atelier se fait autour d'un échange avec le personnel encadrant accompagné de supports visuels (film et petit documentaire sur le harcèlement). Les enfants sont acteurs et peuvent intervenir et interagir sur ce qu'ils voient ou entendent. Le but étant de les faire réagir, qu'ils comprennent le sujet et puissent réfléchir par eux-mêmes sur le comportement adapté pendant le temps périscolaire ou extrascolaire.

L'action se fait aussi sous forme de jeu de sensibilisation aux émotions pour enfants. Le jeu de rôle du sauveur, de la victime ou du harceleur enseigne la réflexion sur les conséquences du harcèlement scolaire. Il vise à amener les enfants à comprendre les effets du harcèlement sur le bien-être mental et comment l'éviter par la discussion et l'échange avec les adultes.

### ■ L'OBJECTIF EST DE :

- Faire prendre conscience des effets du harcèlement sur le bien-être mental.
- Faire réfléchir sur les conséquences du harcèlement et comment y mettre fin.
- Dénouer un probable ou futur harcèlement par la discussion et l'échange avec les adultes.
- Encourager les enfants à s'exprimer sur les émotions liées au harcèlement.

Le résultat attendu est un changement de comportement des enfants sur la pause méridienne et plus globalement sur les temps périscolaires et extrascolaires, et une prise de conscience des actes qu'ils voient subir ou font subir.



## ■ DANS LE MILIEU SCOLAIRE, L'ASSOCIATION UBKA ASSURE LA MÉDIATION

Imaginez quelques bikers entrant dans la cour d'une école (à leur demande exclusivement et avec les autorisations). Les enfants interloqués n'ont qu'une envie c'est d'en savoir plus, voire de monter sur les motos à l'arrêt, le dialogue s'engage et la parole se libère immédiatement.

Le vecteur de la moto va nous permettre de laisser l'enfant parler avec ses mots et sans jugement, comme il pourrait le faire à un grand frère ou une grande sœur.

UBAKA existe depuis 2011, lutte contre toutes formes de maltraitances faites aux enfants, dont le harcèlement scolaire.



Notre méthode consiste à ouvrir un espace où l'enfant pourra tout nous dire en sachant que nous ne le jugerons pas, nous sommes les grands-frères Bikers. Nous utilisons une approche positive basée sur le questionnement afin que les enfants apportent leurs réponses avec leurs propres mots. Ainsi, ils prennent conscience eux-mêmes des conséquences tant émotionnelles que juridiques qui se trament dans une situation de harcèlement.



En flashant ce QR code, vous aurez accès au site officiel du programme "pHARe" du ministère de l'Education Nationale pour répondre à toutes vos questions.



## ■ À VOTRE ÉCOUTE 3018

Ce numéro vert répond 7j/7 de 9h à 23h à toute personne (professionnels, enfants, parents) souhaitant signaler une situation de harcèlement ou avoir simplement un renseignement.

# armor cuisine

*La cuisine traditionnelle au service de la collectivité*



2-12 rue Lavoisier  
93000 BOBIGNY  
Tél.: 01 48 10 10 80  
Mail : [contact@armorcuisine.com](mailto:contact@armorcuisine.com)

Z.I. de la Prairie St Pierre  
10-12 rue des Longs Sillons  
77120 COULOMMIERS  
Tél.: 01 64 82 10 70  
Mail : [restauration@armorcuisine.com](mailto:restauration@armorcuisine.com)

[www.armorcuisine.com](http://www.armorcuisine.com)



Michel  
**PLAIGNAUD**

6<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué à l'Enfance et  
l'Éducation

## UN ÉTÉ DE TRAVAUX DANS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

*L'ouverture de la huitième classe, la sécurisation des accès à l'école, les clôtures de l'atelier céramique et poterie et des accès logement, et le nouveau Dojo installé dans le gymnase (préau fermé), ont été les grands projets de l'été.*



### ■ LA 8<sup>e</sup> CLASSE

L'école élémentaire Saint-Exupéry a obtenu l'ouverture d'une huitième classe, les effectifs élèves augmentant d'année en année avec les nouveaux logements livrés ces dernières années. Les classes qui étaient très chargées dans l'ensemble vont voir mécaniquement leurs effectifs diminuer grâce à cette ouverture. De plus, cette classe supplémentaire nous permettra d'accueillir sereinement de nouveaux petits Margencéens. Cette huitième classe a été installée dans l'ancienne

salle informatique. Les pratiques informatiques ayant évoluées, les ordinateurs portables remplaceront les postes fixes et viendront aux élèves dans les classes. C'est d'ailleurs l'objet du projet CNR bientôt déposé par l'équipe pédagogique de l'école pour s'équiper de tablettes et PC portables.

Le CNR est le Conseil National de la Refondation « *Notre école, faisons-la ensemble* », lancé en 2023 par le Président de la République. Il vise à mettre en œuvre une nouvelle méthode pour construire, ensemble

et au plus près des Français, les solutions concrètes sur les grandes transformations à venir. Ces projets se montent avec l'Éducation Nationale et le concours des collectivités locales, la mairie en l'occurrence pour les écoles élémentaires et maternelles. Il nous a bien sûr fallu équiper cette 8<sup>e</sup> classe en mobilier : tables, chaises, armoires et rangements pour l'enseignant et aussi en tableau numérique interactif (un VPI constitué d'un ordinateur portable et d'un écran tactile de 75 pouces).



## ■ INVESTISSEMENTS 2024 ÉCOLE ST EXUPÉRY

- Mobilier ouverture 8<sup>ème</sup> classe 7 460 €
- Tableau Numérique + Filtre Internet Ecole 4 972 €
- Réfection cour 76 585 €
- Sécurisation de la cour (Clôture) 6 250 €
- Installation Dojo 57 000 €  
(Financé à 100 % par la Fédération Française de Judo).

## ■ LA COUR D'ÉCOLE

La sécurisation de la cour d'école et de ses accès avait été au centre des préoccupations de tous lors de l'installation de l'atelier céramique et poterie dans le préfabriqué qui jouxte la cour de l'école. Nous avons promis de sécuriser ces accès, mais aussi ceux qui permettent l'accès au logement de fonction situé sur la partie sud de l'école. Nous avons donc installé des séparations entre la cour de l'école et l'atelier céramique. Egalement, et surtout, des portails sécurisés par code pour que seules les personnes habilitées puissent se rendre dans l'atelier ou dans le logement de fonction sans passer par la cour de l'école, et inversement les élèves ne peuvent plus côtoyer ces espaces qui ne font plus partie du périmètre de l'école.

La cour de l'école a été refaite cet été. En effet, des flaques se formaient lorsqu'il pleuvait et des bordures paraissaient dangereuses. La société Colas est intervenue en novembre pour résoudre ces problèmes.



## ■ LE NOUVEAU DOJO

Enfin, un dojo financé à 100% par la Fédération Française de Judo a été installé dans le préau fermé. Il servira pour les jeux d'opposition, la relaxation et autres activités douces en EPS sur les temps scolaires et périscolaires. Il accueille par exemple, depuis la rentrée de novembre, un atelier bien-être à destination des élèves de CM1 et CM2 qui mangent à la cantine les jeudis et vendredis midi. Ce projet a été monté en partenariat avec la « Maison du Bien-Être » nouvellement installée à Margency. Enfin, le Club de Judo d'Eaubonne utilise aussi ce dojo pour des cours de judo et jujitsu, deux soirs par semaine.



**Michel  
PLAIGNAUD**

6<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué à l'Enfance et  
l'Éducation

## LES VACANCES ET ACTIVITÉS AU CENTRE DE LOISIRS

*Les vacances avec le centre de loisirs Les Marcyens  
et l'Espace ados, c'est un gage de sécurité pour les parents  
et d'activités originales et enrichissantes pour les jeunes.*



### ■ PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS

Placée sous la responsabilité d'une directrice en cours d'acquisition du diplôme du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), l'équipe d'animateurs du centre de loisirs « Les Marcyens » est composée d'animateurs

titulaires d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Chaque animateur s'engage à faire preuve de respect, d'écoute et d'empathie dans le but commun de favoriser le bien-être de l'enfant. Cette attitude bienveillante,

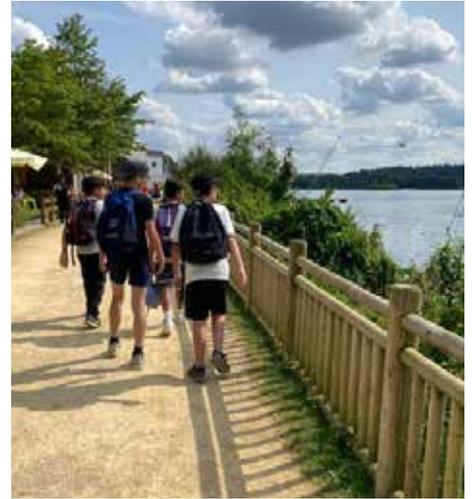
qui donne toute sa dimension au projet pédagogique du centre qui découle du projet éducatif de la ville, permet aux animateurs de tisser avec chaque enfant une relation positive basée sur la confiance.

## ■ ESPACE ADOS

L'Espace ados est un lieu d'accueil convivial qui favorise la rencontre entre jeunes ainsi que la responsabilisation et l'autonomie des jeunes. C'est aussi un lieu où les besoins et les envies des jeunes sont pris en compte dans la construction de projets culturels, sportifs, artistiques, etc. Des sorties seront proposées aux

jeunes au cours de l'année, en prenant en compte leurs envies et leurs idées. Nous avons récemment fait des sorties au parc Astérix, accrobranche, paintball, cinéma, escape game, bowling... Les jeunes peuvent être amenés à se déplacer à pied et prendre les transports en commun. Dès lors que des sorties en dehors de Margency seront

proposées, un car sera mis à disposition pour transporter les jeunes sur des destinations à longue distance, ou ils utiliseront les transports en commun. Le projet pédagogique est élaboré et mis en œuvre en lien étroit avec le projet éducatif de la commune, et dans la continuité du projet pédagogique ALSH.



## ■ CENTRE DE LOISIRS

Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire sa journée de loisirs selon ses choix, son rythme personnel et ses besoins du moment. Il pourra pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et

l'imaginaire. Nous souhaitons ainsi proposer un centre qui soit réellement de loisirs. Nous avons jusqu'à présent effectué des sorties au Parc Astérix, à l'Abbaye de Royaumont, la Mer de Sable, cinéma, zoo de Vincennes, cirque, ferme, base de loisirs, etc. L'enfant pourrait retrouver le plaisir

de vivre en toute tranquillité, de découvrir, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, de communiquer avec les enfants et les adultes, de construire ses vacances, de vivre ses projets...



# Association des Parents d'élèves Indépendants de Margency

2024-2025



## L'année 2024-2025 avec L'APEIM

### ■ UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UNE NOUVELLE ANNÉE.

Pour bien démarrer l'année 2024-2025, l'APEIM a proposé aux familles de se rencontrer autour de "L'apéro des parents" le vendredi 11 octobre dans la mairie. Ce moment a permis à tous les participants de se divertir : petits et grands ont profité d'une soirée très conviviale ! Se sont ainsi retrouvés autour de l'APEIM, en présence du Maire, Thierry Brun, et de son adjoint délégué à l'enfance et à l'éducation, Michel Plaignaud, une quarantaine de parents et autant d'enfants. Cet événement incontournable, dédié aux échanges avec des parents valdoisiers, a été l'occasion pour l'association de présenter les nouveaux membres du bureau et d'évoquer les grands rendez-vous prévus tout au long de l'année.

### ■ COMPOSITION DU BUREAU DE L'APEIM 2024-2025

- Celsa Ben Aissa, présidente
- Alexandre Gain, vice-président
- Souad Boulegroun, trésorière
- Saïda Grande, trésorière adjointe
- Floraïne Bonneaux, secrétaire
- Bruno Chauvet, chargé de communication
- Yvon Mavoungoud, chargé de mission
- Adrien Baumgarten, chargé de mission
- Clémence Bourdier, chargée de mission



## LE JOURNAL des enfants

Ville de MARGENCY

Les enfants de Margency sont fiers de vous présenter leur journal. Journalistes en herbe, curieux, intéressés, ils reviendront dans chaque magazine vous présenter les sujets qui les passionnent, les intéressent, pour vous permettre aussi à vous, Margencéens, de voir votre ville à travers leur regard d'enfant. Ce projet est piloté par l'APEIM qui souhaitait leur donner une occasion de s'exprimer, parler de sujets qui leur tiennent à cœur ou rencontrer des personnes qui les inspirent. C'est aussi bien sûr un formidable outil pédagogique - choix du sujet, recherche de l'information, rédaction...

Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira. Rendez-vous pris pour les suivants.

L'équipe du journal des enfants.



## la traditionnelle kermesse des écoles



Pour fêter la fin de l'année scolaire, l'APEIM a organisé la traditionnelle kermesse des écoles. Avant de profiter des jeux, les enfants ont présenté un magnifique spectacle sur le thème des Jeux Olympiques. Eh oui, les JO étant le symbole de 2024, les enfants se sont transformés en danseurs et sportifs chevronnés grâce aux équipes pédagogiques.

Ce fut un véritable moment de convivialité et de partage intergénérationnel. Petits et grands avaient des étoiles plein les yeux ! Après 45 minutes de show, les enfants ont pu s'amuser grâce aux nombreux stands présents dans la cour : pêche aux canards, chamboule-tout, basket, maquillage...

Plus de 600 personnes ont participé à cette belle soirée estivale. Le succès de cet événement dépend de la mobilisation d'une quarantaine de parents volontaires, du dévouement des enseignants et du soutien de l'équipe municipale que nous tenons à remercier chaleureusement.

**L'APEIM vous donne rendez-vous à son stand les 14 et 15 décembre à l'occasion du marché de Noël !**





# La transhumance vue par les enfants de L'APEIM

Chaque année, la transhumance entre Andilly et Margency est très attendue des enfants. C'est non seulement l'occasion pour eux d'en apprendre plus sur le métier de berger, mais aussi de voir le travail minutieux des chiens qui les accompagnent.

Le berger a fait le tour de chaque classe des écoles de Margency pour expliquer aux élèves ce qu'il fait au quotidien avec ses animaux pour leur bien-être, à quoi servent ses outils et comment il les utilise, mais aussi comment il travaille la laine pour en faire des vêtements.

L'APEIM a récolté pour nous le témoignage de Lou, Youssef, Slim et Emma sur la transhumance 2024.

## ■ LOU, 9 ANS

« En voyant le berger, j'ai remarqué qu'il était toujours accompagné de son chien, un border collie comme le mien. Pour moi, le métier de berger c'est de surveiller et de s'occuper des animaux en troupeau. Le berger qui est passé dans ma classe nous a expliqué que la transhumance c'est lorsque les brebis sont amenées d'un point à un autre en fonction des saisons. C'est la deuxième fois que j'assiste à la transhumance et ce qui m'a le plus impressionné, ce ne sont pas les brebis mais plutôt les chiens qui accompagnent le berger. Ils obéissent au doigt et à l'œil. C'est trop cool. »

## ■ EMMA, 8 ANS

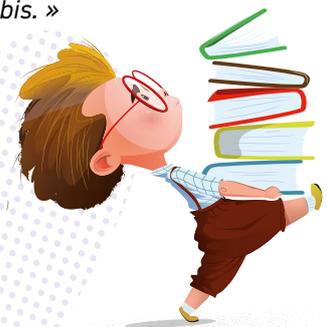
« J'ai bien aimé que le berger revienne dans la classe cette année pour nous apprendre plein de choses : par exemple j'ai appris qu'un mouton vit environ dix ans et que sa laine est isolante. J'ai pu caresser les chiens de berger pendant la transhumance dans le parc de la Mairie et voir leur travail incroyable. Ces chiens sont vraiment agiles et obéissants pour s'occuper du troupeau. Ils guident les moutons pour les rassembler, pour leur permettre de se déplacer... Berger est un métier intéressant car on est avec les animaux et dans la nature. »

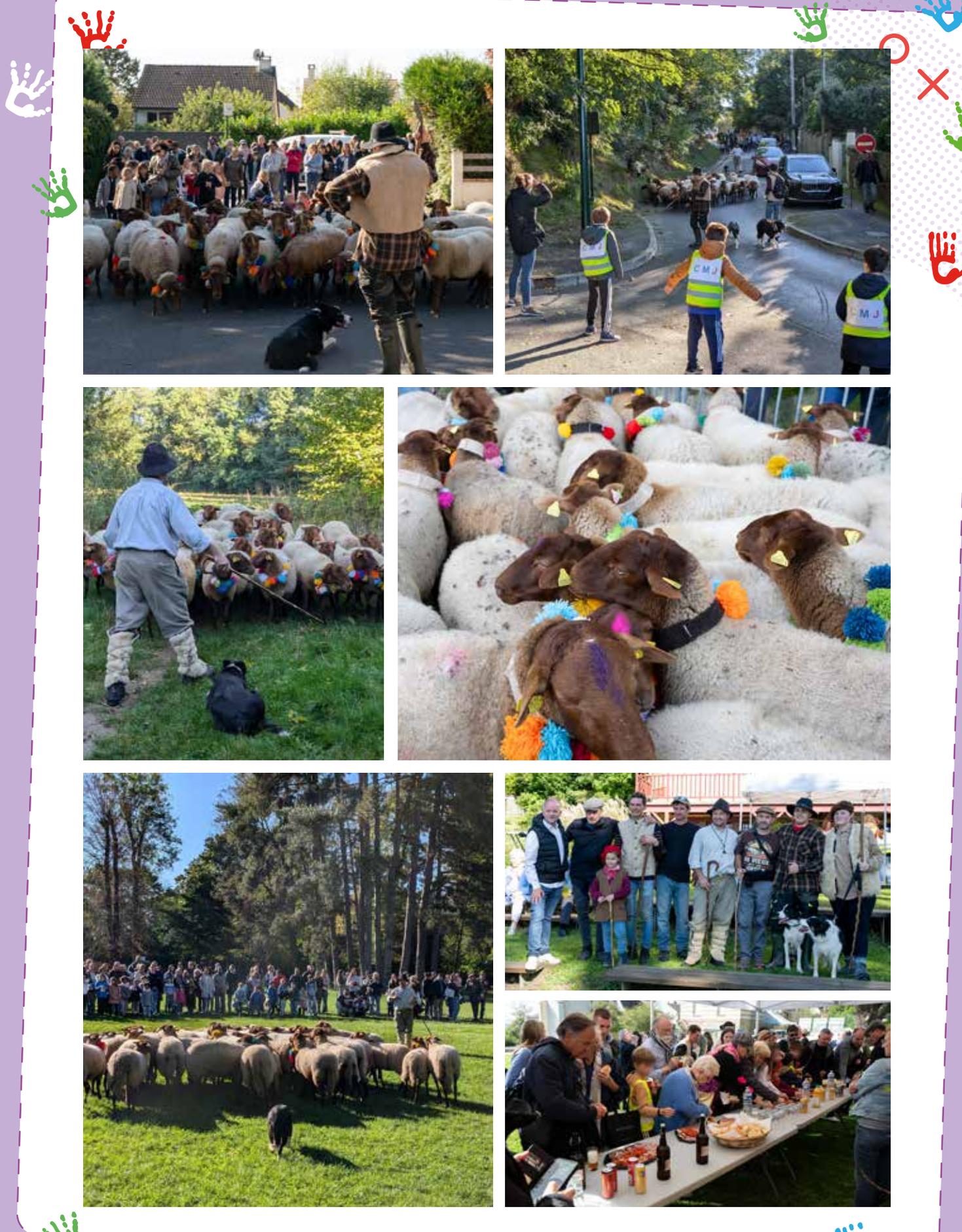
## ■ SLIM B., 7 ANS ET DEMI

« En voyant le berger dans la classe, j'ai observé de la laine de mouton dans un bac. L'objet du berger : la grande brosse en bois qu'il utilise pour brosser le mouton. Le métier du berger c'est qu'il possède un chien, des moutons, etc. et parfois il fait de la transhumance. La transhumance c'est d'aller en montagne avec les moutons et ensuite il reste dans la montagne pendant deux ans, pour descendre après. Oui j'ai déjà participé à la transhumance de Margency. J'ai été un peu impressionné par le troupeau de brebis. »

## ■ YOUSSEF B., 7 ANS ET DEMI

« Dans le discours du berger, j'ai retenu comment on tond les moutons. Le berger est à la fois un métier d'agriculteur et un gardien des animaux. La transhumance permet de faire traverser une longue période aux moutons et puis les faire revenir deux saisons plus tard. J'ai participé à la transhumance de Margency, le nombre de brebis ne m'a pas impressionné. Le chien du berger est l'animal qui accompagne les moutons ou les brebis. »





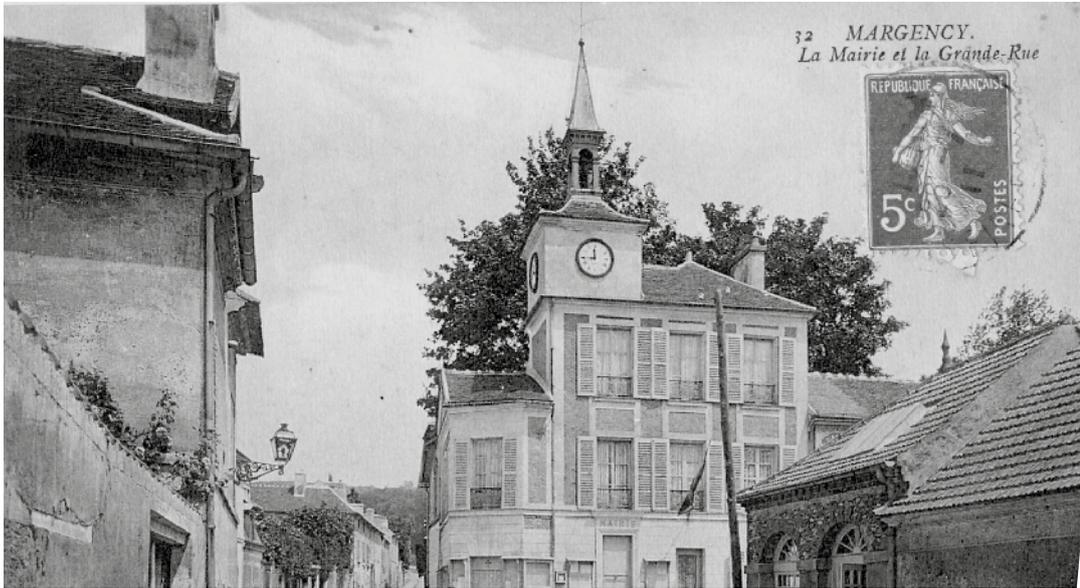


**Claude  
COLLINEAU**

Conseiller municipal  
délégué au Patrimoine

## UNE COLLECTE DE DONS POUR RÉNOVER L'ANCIENNE MAIRIE

*L'Ancienne Mairie, lieu d'échanges et de décisions, d'unions et de célébrations, symbolise le centre du village historique de Margency. L'image de l'édifice est celle que gardent en souvenir les visiteurs de cette ville.*



### ■ HISTORIQUE DE L'ÉDIFICE

Cette maison fut acquise en 1837 par Jean Baptiste Lefranc, ancien maire de Margency, avec un ensemble de bâtiments délabrés de l'ancienne partie de la tuilerie Gomond qui existait depuis 1670 en ce lieu précis. Cette maison, donnée à la municipalité par Jean Baptiste Lefranc, fut « reconstruite » entre 1839 et 1841. Le petit beffroi surmontant la mairie, en forme de clocher portant girouette, cloche et paratonnerre, fut mis en place vraisemblablement lors de la reconstruction de l'édifice.

Ce bâtiment est le témoignage physique du don d'une « maison commune » effectué au XIX<sup>e</sup> siècle par Jean Baptiste Lefranc, maire de Margency, pour en faire la mairie. Ce geste d'importance pour le village rural sans ressource et sans mairie, engendrera, quelques années plus tard, un geste tout aussi

généreux de Louis Muret, son successeur à la mairie. Celui-ci fit l'acquisition d'une maison permettant d'installer la première école pour les enfants du village, maison dont la famille fit don à la municipalité après son décès.

### ■ INTÉRÊT PATRIMONIAL

La rénovation de l'Ancienne Mairie apporte la reconnaissance des efforts réalisés par son maire qui, en 1842, ont permis de donner au village rural de Margency un « centre » et un lieu de réunion laïc et public. Par sa présence au cœur du village, au carrefour des voies locales de communication, cette mairie vient renforcer l'autorité administrative de l'Etat (celle du maire, autorité choisie par la population), dans un village où l'ascendant religieux était encore très présent. L'édification d'un campanile, petit beffroi portant horloge, cloche et girouette, viendra conforter

cette primauté de la mairie sur celle de l'église.

Avec sa silhouette unique, « gracile », élégante et d'aspect fragile, cette construction fût édifée pour les services à la communauté villageoise et pour être visible au centre du village de Margency. Ce beffroi sera, pour les travailleurs des champs que sont principalement les Margencéens d'alors, le centre de leur village vers lequel se porteront régulièrement leurs regards en quête de l'heure ou de la direction des vents.

L'Ancienne Mairie, lieu d'échanges et de décisions, lieu de rassemblements et de palabres mais également lieu d'unions et de célébrations, symbolise pour tous les Margencéens le centre du village historique de Margency et, pour tous les visiteurs, l'image d'Epinal qu'ils gardent en souvenir de cette ville où il fait bon vivre.



## ■ COLLECTE DE DONS POUR LE PROJET DE RÉNOVATION, AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

En 2023, le projet de l'Ancienne Mairie a été désigné "lauréat de la Fondation du patrimoine" parmi 33 autres bâtiments en France. Il s'agit d'un grand honneur pour la ville de Margency, ses habitants, ses acteurs économiques, les communes de la vallée de Montmorency et tous les citoyens soucieux de préserver nos patrimoines bâtis. Cette distinction ouvre le droit à lancer une collecte de dons gérée par la Fondation du patrimoine et au bénéfice des travaux de restauration de l'Ancienne Mairie.

La collecte des dons est désormais ouverte par la Fondation du patrimoine sur leur site internet : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) en cherchant « soutenir un projet » puis Ancienne Mairie de Margency.

## ■ FAIRE UN DON, MÊME TRÈS MODESTE

- Participer individuellement et collectivement à la rénovation de l'édifice.
- Apporter symboliquement « sa pierre » à l'entreprise de rénovation.
- Renouveler l'engagement pris pour le choix de rénovation plutôt que celui de la démolition et du remplacement qui fut proposé.
- Reconnaître l'engagement pris par Jean Baptiste Lefranc pour donner aux Margencéens un édifice qui établit le besoin de valeurs républicaines dans le village de Margency.
- L'opportunité de s'associer aux projets de protection du patrimoine local.

## ■ MOYENS DE PARTICIPATION À LA COLLECTE

- **Qui peut donner** : particulier, association, entreprise et collectivité
- **Quand donner** : ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024 jusqu'à fin 2025
- **Qui collecte les fonds** : Fondation du Patrimoine (association reconnue d'utilité publique)
- **Comment** : Versements en ligne, virement, chèque ou espèces (via service comptabilité de la municipalité).

Un reçu fiscal (déduction 66% du revenu imposable, 75% si revenu avec ISFI) est délivré.



+33 (0)1 84 06 74 87 • [www.agencechevron.fr](http://www.agencechevron.fr) • [agence@agencechevron.fr](mailto:agence@agencechevron.fr)



**Thierry ROUSSELET**  
Conseiller municipal  
délégué aux commerces,  
aux entreprises et au  
développement durable

## APPEL À CANDIDATURE POUR LE FUTUR RESTAURANT

*Désireuse de développer l'activité et le commerce sur son territoire, la municipalité de Margency a décidé d'y installer dans le parc de la Mairie un restaurant dont la commune sera propriétaire du foncier et des murs.*

Dans la continuité des groupes de concertation citoyens et du sondage via l'application Margenclic, il avait été établi que le futur restaurant devait s'inscrire dans un cadre bistronomique à la française. Pour cela, un groupe de réflexion municipal (5 personnes dont Monsieur le Maire, Thierry Brun) a élaboré un plan de travail qui aboutit à cette mise en place du dossier de candidature pour le futur restaurant de Margency situé dans le parc de la Mairie et dans le cadre de la rénovation des anciennes écuries.

### ■ L'ORGANISATION DU FUTUR RESTAURANT

Sans dévoiler de secrets, ce restaurant à orientation bistronomique française sera constitué d'une salle de 80 couverts environ. Une splendide verrière viendra compléter avec charme ce projet. Pour les moments favorables à l'extérieur, une terrasse de 100 m<sup>2</sup> permettra de profiter de la vue sur le parc. Enfin, ce restaurant offrira la possibilité d'organiser des fêtes familiales, des mariages, des baptêmes, des séminaires...



### ■ EN ATTENDANT, VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

1. Fin septembre début octobre, communication via les réseaux sociaux, la CAPV (Communauté d'Agglomérations de Plaine Vallée), la CCI 95 (Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise). Cette dernière a effectivement contribué à la constitution du dossier et sa mission se complétera par le contrôle partagé des futures candidatures et la participation au jury de sélection définitive. Dans le même temps, le dossier complet que le futur candidat doit remplir est mis sur l'application Margenclic et le site internet de la ville (cahier des charges, situation financière, montage du projet, etc.).
2. Les candidats potentiels ont eu jusqu'au 15 novembre pour envoyer leur dossier.
3. Au fur et à mesure des réceptions, nous avons pris des décisions en relation avec la CCI 95.
4. Validation des candidats potentiels en fin d'année 2024.
5. Réception des candidats retenus pour présentation orale devant le jury de sélection en début d'année 2025.
6. Au premier trimestre 2025, décision définitive du jury de sélection.



Comme vous pouvez le constater, un travail sérieux est mis en place pour ce projet. En effet, il est très important pour l'image de la commune de Margency, que le résultat soit sans faille et durable. Les investissements engagés, la ville gardant la propriété des murs et du foncier, seront facteurs de nouveaux revenus de loyers.

Vous pouvez compter sur votre équipe municipale pour mettre en œuvre tout ce qui est possible pour vous satisfaire ainsi que tous les visiteurs de la commune de Margency.



**Thierry ROUSSELET**  
Conseiller municipal  
délégué aux commerces,  
aux entreprises et au  
développement durable

## LA 2<sup>e</sup> FLEUR, UNE RÉCOMPENSE POUR DES EFFORTS COLLECTIFS

*Margency a récemment obtenu sa 2<sup>e</sup> fleur dans le cadre du label "Villes et Villages Fleuris". Cette distinction récompense les efforts fournis par la municipalité et ses agents dans l'amélioration constante du cadre de vie de la commune.*



### ■ QU'EST-CE QUE LE LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" ?

Ce label contribue à l'attractivité touristique des communes labellisées. Il s'agit d'une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Il invite les communes engagées dans cette démarche à :

- Valoriser leur identité à travers l'aménagement végétal et paysager ;
- Mener des actions d'animation et de sensibilisation auprès de la population ;
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles ;
- Assurer l'entretien et la qualité de l'espace public.

### ■ UNE RÉCOMPENSE POUR 3 ANNÉES D'EFFORTS COLLECTIFS

La commune de Margency a récemment obtenu sa deuxième fleur dans le cadre du prestigieux label "Villes et Villages Fleuris", une distinction qui vient couronner trois années d'engagement et de travail collectif mené par la municipalité et les habitants. Ce label, symbole de la qualité du cadre de vie et de l'embellissement des espaces publics, est le fruit

d'une mobilisation continue autour d'un objectif commun : rendre la ville toujours plus agréable et accueillante.

Depuis l'obtention de la première fleur en 2021, Margency a multiplié les initiatives pour transformer son environnement. Fauches tardives, bacs de récupération d'eau pluviale, noue, aménagement des parcs avec des structures sportives et des espaces de détente, fleurissement des espaces publics, harmonisation des mobiliers urbains, mais aussi sensibilisation des habitants au respect de la biodiversité, sont autant de projets qui ont été menés avec soin et détermination. Ces efforts ont permis de créer des espaces verts variés et harmonieux, contribuant non seulement à l'amélioration du cadre de vie des Margencéens, mais aussi au renforcement du lien social autour de ces initiatives écoresponsables.

La municipalité remercie chaleureusement ses agents du service espaces verts et des services techniques pour leur implication dans l'amélioration quotidienne du cadre de vie de Margency sans oublier le service communication, les élus, ainsi que tous les acteurs ayant largement contribué à l'obtention de cette deuxième fleur.

L'obtention de cette deuxième fleur est une fierté pour Margency, qui voit ainsi reconnu son engagement en faveur de la qualité de vie et du bien-être de ses habitants. Avec cette distinction, la commune marque une étape importante dans la valorisation et la préservation de son environnement.



## PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL COMMUN !

*La ville de Margency a fait appel au CAUE 95 pour réaliser un inventaire de son patrimoine bâti et naturel. Les éléments d'intérêt sont proposés à la protection au titre du PLU. Le patrimoine naturel sera publié dans la prochaine édition.*

### ■ PRÉSENTATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

Située en bordure de la forêt de Montmorency, Margency se caractérise par son bourg ancien, ses parcs et châteaux et ses extensions pavillonnaires développées dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Le CAUE 95 a arpenté l'ensemble du territoire pour identifier les éléments d'intérêt patrimonial. Il en résulte une série de fiches jointes au présent rapport, proposant des bâtiments à protéger au regard de leurs caractéristiques architecturales.



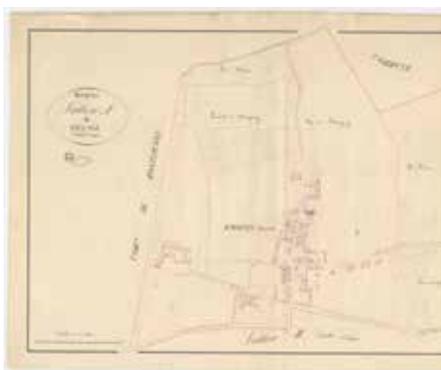
### ■ HISTOIRE URBAINE DE MARGENCY

Le bourg de Margency s'est constitué dans la continuité des lieux de pouvoir : le château des Sires de Margency et sa chapelle, qui deviendra ultérieurement l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge. Les maisons ont été implantées dans l'alignement de l'axe nord-sud qui constitue le village-rue d'aujourd'hui. Les maisons les plus anciennes étaient de type rural, liées aux activités agricoles. Certaines maisons étaient uniquement dédiées à l'habitation quand d'autres accueillait également une cour pour l'élevage des animaux et le stockage des machines agricoles. Ultérieurement, des maisons bourgeoises agrémentées de jardins ont été bâties dans cet alignement. Si les habitations présentent individuellement des intérêts patrimoniaux variables, l'ensemble urbain témoigne de l'histoire de la commune. Les projets architecturaux et urbains à venir doivent veiller au maintien d'une harmonie entre l'ancien et les nouvelles constructions ou extensions.

## ■ CARTOGRAPHIES ANCIENNES

La superposition des cartographies et vues aériennes permet d'avoir une vision rapide et précise de l'évolution urbaine. L'exploitation de ces ressources constitue une aide au diagnostic et à la datation des bâtiments. Les documents nous montrent une faible évolution du village-rue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les axes structurants et les grands domaines de la commune sont déjà constitués : Bury, Maugarny ainsi que l'actuel domaine du château de la Croix-Rouge, accueillant l'hôpital pour enfants. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'habitat pavillonnaire se développe abondamment sur d'anciennes terres cultivées, sans pour autant interférer avec le tissu existant.

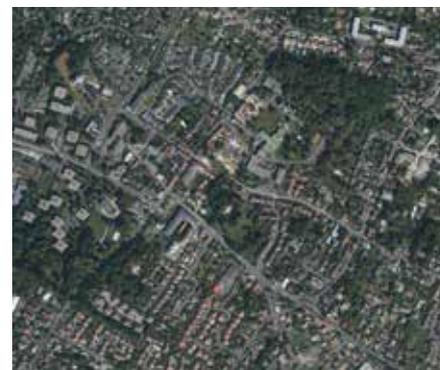
L'histoire des évolutions urbaines, et surtout des permanences, se lit dans la stabilité des tracés urbains : limites parcellaires et tracés de voirie. Ces tracés sont plus durables que les bâtiments amenés à se renouveler sur des parcelles figées par des actes de propriété. Ces permanences des tracés s'expriment en particulier sur les 4 îlots du centre. Nous considérons que ces tracés constituent un patrimoine urbain : nous les avons repérés par des lignes rouges épaisses. Dans le PLU, ces formes urbaines pourront être protégées.



*Cadastré napoléonien (1833)  
3P 2690 – Archives Départementales  
du Val d'Oise*



*Vue aérienne (1933)  
IGN Remonter le Temps*



*Vue actuelle  
Géoportail de l'urbanisme*

## ■ REPÉRAGES ET DIAGNOSTIC

Pour connaître les enjeux de protection du patrimoine bâti, il est nécessaire d'établir certains critères sélectifs. Les critères listés ci-contre sont ceux que nous jugeons les plus indispensables pour définir la valeur patrimoniale et l'enjeu de préservation. Ces éléments sont à retrouver dans la description des bâtiments retenus dans nos fiches d'inventaire.

### I. TYPOLOGIES DU BÂTI

La connaissance de l'ensemble des bâtiments présents dans le secteur a permis d'identifier des groupes ou typologies de bâtiments. Les typologies rassemblent des bâtiments ayant en commun une morphologie et des usages. Ces groupes permettront de donner des recommandations ou prescriptions pour un ensemble de bâtiments. Les typologies seront détaillées dans le chapitre suivant.

### II. DATATION

La datation est estimée grâce à l'étude des cartographies présentées précédemment.

### III. ÉLÉMENTS REMARQUABLES

Il s'agit des éléments architecturaux et ornementaux permettant au bâtiment de se distinguer. Ces éléments peuvent être remarquables de par leur rareté ou leur caractère emblématique.

### IV. MATÉRIAUX CONSTRUCTIFS

Les matériaux constructifs sont ceux que nous pouvons percevoir en façade, ou que nous pouvons supposer, suivant l'époque de construction. Bien souvent, les enduits ont été modifiés au cours du XX<sup>e</sup> siècle, causant de nombreux désordres. Un point informatif sera développé à l'issue du rapport.

### V. ÉTAT DE CONSERVATION

L'état général est une synthèse entre l'état de conservation du bâti (modifications de son apparence originelle) et son état sanitaire (altérations naturelles ou dues à l'homme).

### VI. INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial est défini en fonction du caractère remarquable du bâtiment, de ses matériaux constructifs et de son état général (état de conservation ou possibilité de rendre au bâti son caractère originel).

## ■ LES BATIMENTS (TYPOLOGIES DU BÂTI)

### CHATEAUX ET EDIFICES APPARENTES

La commune de Margency est ponctuée de quelques châteaux et édifices apparentés, qui constituent son patrimoine majeur. À ce titre, ces éléments méritent une attention particulière. De plus, les châteaux de la commune présentent des états de conservation divers.



#### Château de la Seigneurerie

L'édifice accueille depuis 1944 la Croix-Rouge qui y gère un hôpital pour enfants. L'aile la plus ancienne disposée le long de la rue Roger Salengro a fait l'objet d'une restructuration achevée en 2019. Le château a été reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle par l'architecte Juste Lisch dans un style Louis XIII : utilisation de la brique et de la pierre en façade et d'ardoises en toiture. L'édifice est actuellement inaccessible en raison de désordres structurels.



#### Château Maugarny ou Leroux

Le domaine existe depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et a changé de mains à de nombreuses reprises. Il accueille depuis les années 1990 l'établissement Bury Sup. À ce titre, les anciennes écuries et communs ont été reconstruits et un amphithéâtre a été créé en sous-sol.

La façade a été enduite au ciment au XX<sup>e</sup> siècle. Cet enduit est incompatible avec les matériaux traditionnels, car il ne permet pas l'évapotranspiration du mur. Cela entraîne à terme des désordres structurels.



#### Château de Bury

Ce domaine faisant initialement partie de la paroisse d'Eaubonne est racheté au XIX<sup>e</sup> siècle par Ferdinand Tattet. Ce dernier fait construire l'actuel château par Louis Visconti en 1835, dans un style inspiré du néo-classicisme : ordres d'architecture gréco-romaine et formes épurées donnant à l'édifice un caractère solennel. Le domaine accueille aujourd'hui le lycée-collège de Bury-Rosaire.



#### Petit Bury

Cette demeure dont l'emprise faisait autrefois partie du domaine de Bury a été conçue au XIX<sup>e</sup> sur commande de Frédéric Empaytaz. En 1977, elle devient propriété de la commune, qui va y aménager la mairie.



*Pavillon des Arts*

## MAISONS DE BOURG ET HABITATIONS RURALES

Ces constructions constituent le bâti majoritaire du centre-bourg. Les maisons sont mitoyennes et s'implantent à l'alignement de la rue.

Il s'agit de maisons au volume simple, à deux ou trois travées, comportant un étage et des combles habités. Ces maisons d'habitation avaient également un usage agricole, d'où la présence de passages et cours intérieures, permettant la traversée d'animaux et/ou de matériel.

Les maisons de bourg sont construites en moellons, et initialement enduites au plâtre ou à la chaux. D'apparence modeste, ces façades possèdent peu de décors superflus. Seuls sont présents, bandeaux, corniches moulurées pour protéger la façade des ruissellements de pluie, lucarnes pour éclairer les combles habités...

Leur apparence a été sujette à de nombreuses transformations au cours des siècles, selon les goûts

de l'époque. Les transformations d'après-guerre ont été plus problématiques. En effet, la majorité de ces maisons a vu sa façade enduite au ciment, entraînant la disparition de modénatures, mais aussi l'arrivée de désordres structurels.



*1 rue Roger Salengro : cette maison ayant appartenu à un tuillier de Margency a vu sa façade enrichie au XX<sup>e</sup> siècle. Ces ajouts présentent un intérêt patrimonial : ils sont représentatifs d'un artisanat local, mais aussi de l'histoire de la commune. Le rez-de-chaussée a en revanche été dénaturé.*

## MAISONS BOURGEOISES

Les maisons bourgeoises ou maisons de maître ont été édifiées sur de larges parcelles, elles sont liées au jardin qui les entoure.

Elles ont été bâties pour des familles aisées locales ou des citadins en villégiature. Fin XIX<sup>e</sup> siècle, le développement de la villégiature concerne, entre autres, la vallée de Montmorency, nouvellement irriguée par le train.

Les façades sont généralement ornées d'éléments néoclassiques affirmant le rang social de son propriétaire : fronton, parement noble, ferronneries, modénatures...

Un parc ou un jardin d'agrément sont systématiquement liés à cette typologie. À eux deux ils constituent un ensemble d'intérêt patrimonial et sont indissociables, tout comme les clôtures qui entourent généralement ces parcelles. Certaines maisons anciennes peuvent avoir reçu les attributs de ces maisons sur une base plus ancienne



*8 rue Salengro : la maison bourgeoise, son parc, son jardin et son annexe constituent un ensemble patrimonial. La préservation des clôtures est également très importante, dans un souci d'unité.*



*40 rue Henri Dunant : cette maison bourgeoise présente une belle mansarde. Elle est liée à un jardin d'agrément clôturé par un muret soigné.*



*5 rue Louis Muret : une maison bourgeoise et son parement en meulière. Il s'agit d'une typologie typique du territoire francilien, mais rare sur le territoire margencéen.*

## MAISONS D'ENTRE-DEUX-GUERRES

Ces maisons ont été conçues pour des familles moyennes. Il peut également s'agir de modénature, mais à une échelle plus modeste que les grandes maisons de villégiature.

La loi Loucheur de 1928 permet aux particuliers d'emprunter à taux réduit pour financer l'achat d'un terrain et la construction d'un pavillon. Ces habitations de dimensions modestes présentent une volumétrie simple de forme

quadrangulaire bien souvent couverte d'un toit à deux pans. Elles sont dotées d'un ou deux niveaux d'habitation, et de combles aménagés sous rampants.

Leur façade régulière est animée par des éléments de modénature simples : bandeaux, corniches et linteaux ornements...

## MAISONS D'APRÈS-GUERRE

Dans la continuité de la typologie précédente, les maisons d'après-guerre ont été réalisées pour les mêmes classes sociales et présentent des volumétries similaires. Ces habitations sont réalisées en parpaings ou briques creuses, à l'exception notable du soubassement qui demeure en moellons. Les occulants et garde-corps tubulaires revêtent des couleurs permettant d'animer la façade.

Ces habitations témoignent d'une époque constructive et sont une part du patrimoine civil de la commune. À ce titre, certaines maisons ou ensembles de maisons mériteraient d'être conservées.



*Au 13 rue Henri Dunant, cette maison d'entre-deux-guerres présente un parement en brique soigné.*



*L'avenue Victor présente un ensemble de maisons d'entre-deux-guerres et d'après-guerre, qui mériterait d'être conservé.*



## MAISONS ISOLÉES

Certaines maisons ont été bâties en diffus : elles ne sont pas disposées dans la continuité urbaine du village et ne font pas partie d'un lotissement. Ces maisons étaient souvent liées à un terrain agricole, que les propriétaires cultivaient. Certains éléments de cette typologie présentent un intérêt patrimonial. Toutefois, nombre d'entre eux sont abandonnés ou dans un mauvais état général. Une réflexion est à mener sur l'avenir de ces habitations isolées.

*8 rue Nicolas Kichkine : cette maison isolée présente un parement en moellons et meulières, des encadrements de baies et chaînes d'angle en briques ainsi que des garde-corps moulés. Bien qu'assez communes, en Île-de-France, ces caractéristiques architecturales sont assez rares dans la ville.*



## ÉQUIPEMENTS

La commune comporte plusieurs équipements conçus au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces édifices, par leur façade soignée et la qualité de leurs matériaux présentent un grand intérêt patrimonial.



*Ancienne école et logement de l'instituteur : l'édifice a été reconverti en bibliothèque municipale. Sa façade présente une belle maçonnerie en briques, moellons et rocaillages, s'achevant par une corniche à denticules. L'édifice a été surélevé par une extension qui n'est pas vraiment en adéquation avec le bâti.*



*Ancienne mairie : elle est bâtie au XIX<sup>e</sup> siècle et abrite les services de la mairie jusqu'en 1977. Le bâtiment fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation.*

## ■ ÉLÉMENTS REMARQUABLES

### PAREMENT SOIGNÉ

De nombreux bâtiments présentent une maçonnerie constituée d'une alliance entre différents matériaux : brique, moellons, meulière, céramique... Cette maçonnerie soignée confère au bâti une façade de qualité.



*Rue Louis Muret : la façade de l'ancienne école présente un parement soigné.*

### ATTRIBUTS ARCHITECTURAUX UNIQUES

Certains bâtiments revêtent des attributs architecturaux rares, voire uniques. À ce titre, ces sujets singuliers méritent d'être conservés.



*7 rue Salengro : cette maison à pignon sur rue est un cas unique dans la ville.*



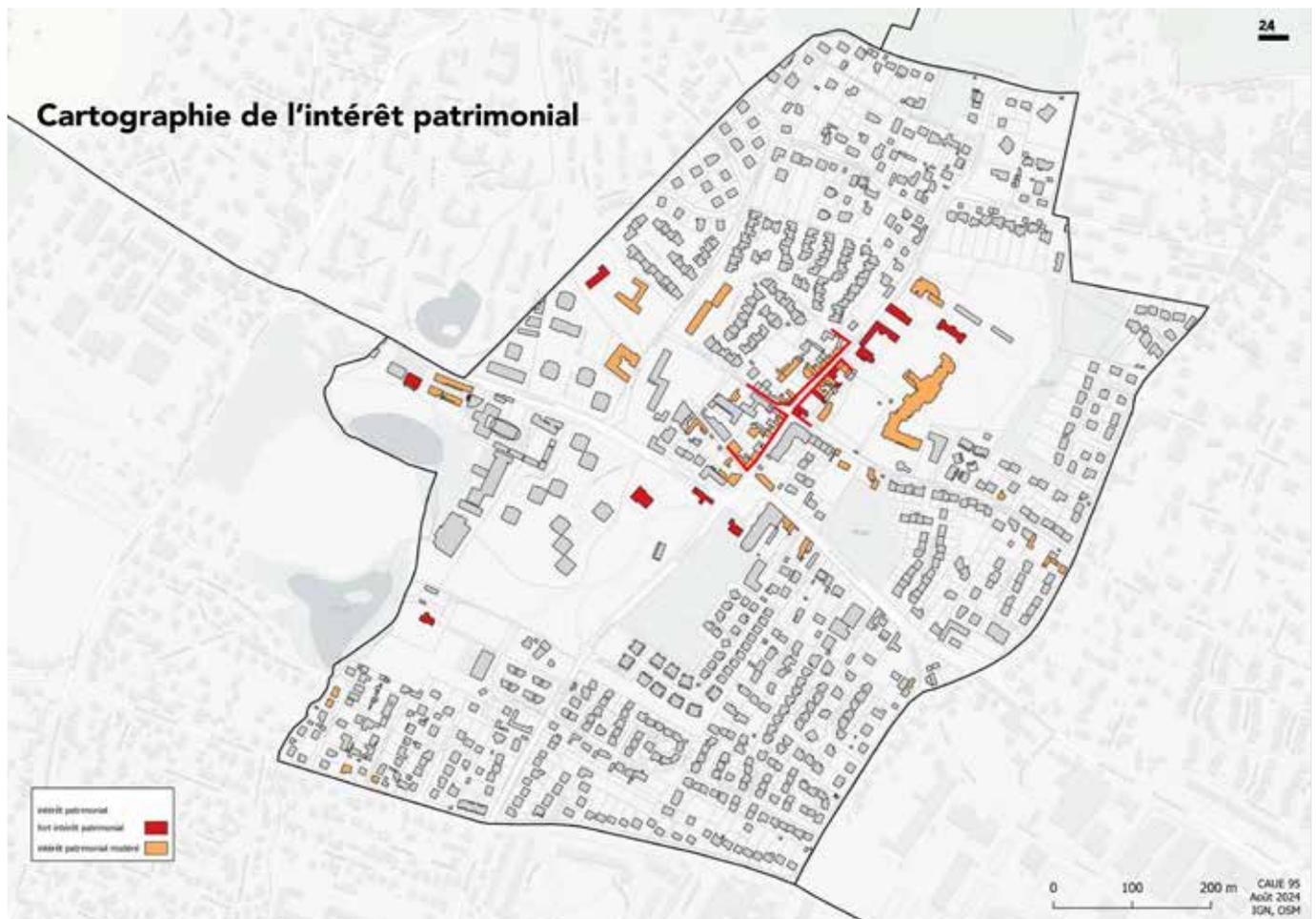
## MODÉNATURES

Plus communes, mais néanmoins tout aussi importantes, les modénatures définissent les éléments qui animent la façade tout en soulignant les attributs architecturaux.

*1 rue Salengro : cette maison présente des modénatures soignées : encadrements de baies, corniches et bandeaux.*

## ■ PROJET DE PROTECTION PLU DE CARTOGRAPHIE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

La ville de Margency, soucieuse de préserver son identité et son cadre de vie, a sollicité le CAUE 95 pour réaliser un inventaire détaillé de son patrimoine bâti et naturel. Cette démarche a permis d'identifier des éléments remarquables, témoins de l'histoire et des paysages de la commune. Ces éléments, désormais reconnus pour leur valeur, sont proposés à la protection dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin d'assurer leur transmission aux générations futures et de renforcer le lien entre passé et avenir.





**Hervé BERTRAND**

Conseiller délégué à  
la Communication et  
l'Information

## LA CARTE DE VŒUX 2025, 100 % NUMÉRIQUE : UN CHOIX RÉFLÉCHI

*Cette année, la carte de vœux du Maire et du conseil municipal sera exclusivement numérique. Cette décision est guidée par des considérations écologiques, économiques et pratiques.*

### ■ UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE

L'abandon de l'impression permet de réduire significativement l'utilisation de papier, d'encre et de ressources énergétiques. Ce choix s'inscrit dans un engagement plus large en faveur de la transition écologique et de la préservation de l'environnement.

### ■ UNE GESTION RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES

Les coûts liés à la conception et à l'impression de milliers de cartes de vœux sont significatifs. En optant pour le numérique, ces fonds peuvent être réinvestis dans des actions concrètes pour la commune et ses habitants.

### ■ UN ACCÈS MODERNE ET INSTANTANÉ

Le numérique offre une diffusion instantanée et large : la carte peut être consultée partout, à tout moment, et partagée facilement. Ce format moderne reflète une volonté de proximité avec les citoyens, tout en s'adaptant aux usages actuels.

Adopter une carte de vœux numérique, c'est conjuguer tradition et innovation en répondant aux attentes d'un monde en constante évolution. Un choix qui allie responsabilité, praticité et durabilité pour entrer dans 2025 avec sens et engagement.



**DÈS LA FIN DU MOIS DE DÉCEMBRE, RETROUVEZ LA CARTE DE VŒUX 2025 SUR :**

@Ville de Margency

@Margency95580

Application MargenClic

[www.mairie-margency.fr](http://www.mairie-margency.fr)



**POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ OU VOTRE COMMERCE,** pensez à vous rendre visible. En apparaissant dans le magazine municipal de Margency, vous avez la garantie d'être vu par plusieurs dizaines de milliers\* d'habitants à des prix attractifs.

## VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LE MAG' DE MARGENCY ?

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LA MAIRIE**  
[communication@mairie-margency.fr](mailto:communication@mairie-margency.fr)  
01 34 27 40 40

\* 3 000 Margencéens, 184 945 habitants de la CAPV, magazine présent également sur notre site internet et application.





# LA PLURIELLE du Bâtiment

**ENTREPRISE GÉNÉRALE**

*Des professionnels engagés !*

Tél. : 01 41 55 18 66 // [laplurielle@gmail.com](mailto:laplurielle@gmail.com)



Hygiène & Maintenance

- Vitrerie
- Nettoyage
- Interventions après sinistre
- Remise en état
- Voiries



La propreté est une nécessité et une priorité pour tous les responsables d'établissements privés, publics, industriels et commerciaux

Informations et devis gratuit

Tél : 01 41 16 33 60

[www.groupecpn.fr](http://www.groupecpn.fr)



**COLAS & VOUS**  
 EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

ÉTABLISSEMENT DE PIERRELAYE  
 45, chaussée Jules César  
 95480 Pierrelaye



0 805 210 805 Service & appel gratuits

[www.colasetvous.fr](http://www.colasetvous.fr)



**Hervé BERTRAND**

Conseiller délégué à  
la Communication et  
l'Information

## UN ACCUEIL À VOTRE SERVICE !

*À la mairie, vous êtes écouté. Bien plus qu'un accueil, Soline est également à votre service afin de vous aider à assimiler les évolutions numériques, les démarches administratives ou encore la rédaction de documents.*



Depuis maintenant un an, Soline vous accueille à la mairie de Margency tous les matins du lundi au vendredi avec joie et bonne humeur. C'est avec le sourire et la volonté de répondre au mieux à vos attentes qu'elle saura vous aider dans vos démarches du quotidien, et vous orienter vers les bons services de la mairie.

Cette année, l'accueil évolue pour offrir encore plus de services et de soutien aux administrés. Soline est là pour vous orienter et vous mettre en relation avec des services compétents, comme les Prud'hommes, le médiateur de la ville de Margency, ou encore des associations de défense des consommateurs. Que vous ayez besoin d'aide sur des questions juridiques, administratives, ou de consommation, de services à domicile (plombier, électricien, entreprises de ménage à domicile...), elle vous dirigera vers les bons interlocuteurs en vous laissant évidemment libre de choisir le professionnel qui vous conviendrait le mieux.

L'accueil s'adapte aussi aux évolutions numériques : pour les démarches en ligne, parfois complexes. Elle pourra ainsi vous aider dans vos démarches administratives, comme celles auprès

des impôts, de la CAF, de la sécurité sociale, ou encore pour monter un dossier de la MDPH...

Elle pourra également avoir le rôle d'écrivaine publique et vous accompagnera dans la rédaction, la réécriture ou la correction de documents de toute nature. Que vous ayez besoin d'aide pour rédiger un courrier personnel, compléter des dossiers administratifs, ou encore pour un courrier professionnel, Soline saura avec patience vous guider et vous aider à rendre votre texte clair et efficace.

N'hésitez pas à venir profiter de cette assistance auprès de notre mairie pour faciliter toutes vos démarches et bénéficier d'un accueil de proximité, humain et bienveillant.



**Hervé BERTRAND**

Conseiller délégué à  
la Communication et  
l'Information

## VERS UNE VILLE PLUS VERTE ET HARMONIEUSE

*En 2024, la ville de Margency met l'accent sur l'harmonisation et l'écologie dans son espace urbain. Une série d'initiatives visant à améliorer le cadre de vie a été mise en place, notamment dans les quatre principaux parcs de la ville.*

### ■ DU NOUVEAU DANS LE MOBILIER URBAIN

Afin de renforcer le lien entre nature, bien-être et urbanisme, la municipalité a fait installer de nouveaux bancs et poubelles conçus à partir de matériaux écologiques, réalisés en plastique recyclé. Ce choix responsable permet à Margency de contribuer à la propreté de la ville, et notamment de ses parcs, tout en proposant du mobilier durable et résistant.

Ces nouveaux éléments urbains verts ont été soigneusement pensés pour se fondre dans le paysage naturel. Leur couleur unifiée et discrète assure une cohérence visuelle dans toute la ville, offrant aux habitants un environnement harmonieux et apaisant.

En parallèle, Margency a installé neuf panneaux d'affichage en bois sur dix dans ses parcs pour informer les usagers sans nuire à l'esthétique naturelle des lieux. Dans le reste de la ville, ce sont vingt-cinq panneaux verts et discrets qui ont été placés à des points stratégiques. Ces panneaux permettent de toucher tous les quartiers tout en respectant l'identité paysagère de Margency et en évitant la pollution visuelle.

Avec ces aménagements, Margency se positionne comme une ville verte, résolument tournée vers un avenir respectueux de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Ces nouvelles installations participent à une meilleure qualité de vie.





**F. VILLE-VALLÉE**

1<sup>re</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée à l'Urbanisme,  
Aménagement durable  
et Travaux

## RÉNOVATION DE LA RUE ROGER SALENGRO VERS PLUS DE SÉCURITÉ

*Sens unique, élargissement des trottoirs et réduction de la vitesse : découvrez un projet pensé pour le bien-être et la sécurité des riverains et la valorisation du centre ancien.*

La rue Roger Salengro, située au cœur du centre historique de Margency, est une artère pleine de caractère. Elle a traversé les époques, témoignant de l'évolution de la commune, et relie aujourd'hui les quartiers anciens à de nouvelles infrastructures. Sa structure ancienne, bien que charmante, présente des défis d'aménagement pour répondre aux exigences de mobilité moderne et de sécurité.

La circulation dans la rue Salengro s'effectue actuellement en double sens, ce qui, associé à la limitation de vitesse souvent non respectée, crée des problèmes de sécurité pour les piétons et les riverains. L'étroitesse de la rue complique la mobilité et contribue à l'insécurité piétonne, car les trottoirs actuels sont trop étroits pour respecter les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). De plus, la configuration des places de stationnement engendre régulièrement des accrochages de rétroviseurs, et la sortie des bacs de collecte des ordures ménagères se révèle difficile. En tant que centre ancien de Margency, cette rue manque également d'aménagements valorisant son histoire et son environnement, et pourrait mieux s'adapter aux enjeux climatiques actuels, notamment en améliorant la gestion des eaux pluviales.

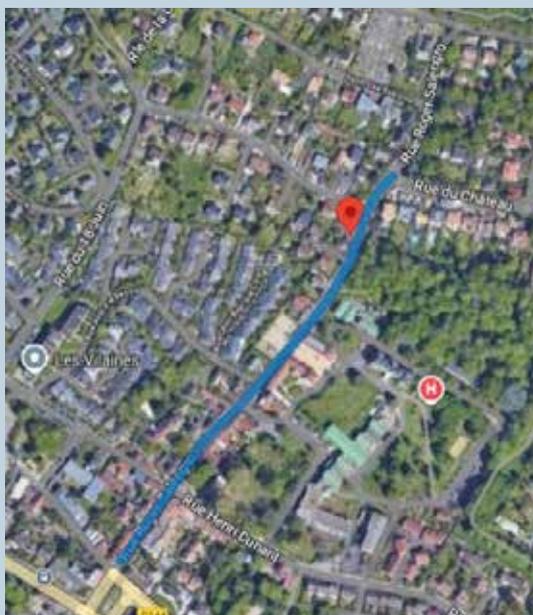
Pour répondre à ces enjeux, plusieurs propositions d'amélioration ont été étudiées par la municipalité. La rue pourrait passer en sens unique, réduisant ainsi les risques liés au double sens et offrant davantage d'espace pour les piétons. Afin

d'encourager le respect des limitations de vitesse, des aménagements spécifiques seraient mis en place pour apaiser le trafic. L'élargissement des trottoirs permettrait d'assurer une meilleure accessibilité PMR, tout en offrant une plus grande sécurité aux piétons. Pour éviter l'arrêt et le stationnement anarchiques, du mobilier urbain pourrait être installé en bordure de trottoirs. L'offre de stationnement serait également réévaluée pour mieux répondre aux besoins des riverains et prévenir les incidents. Enfin, la mise en conformité des raccordements pour la gestion des eaux pluviales des toitures contribuerait à préparer l'espace public aux conséquences du changement climatique.

La municipalité a également organisé une consultation pour recueillir les avis

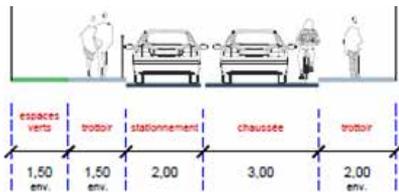
des habitants sur ces aménagements. Lors de cette rencontre, les riverains ont pu exprimer leurs préoccupations et évaluer les impacts des nouvelles configurations envisagées, en s'assurant que les besoins collectifs et individuels soient pris en compte. Cette démarche permet de bâtir un projet répondant au bien commun, en tenant compte des spécificités locales et des attentes des habitants. Une restitution de ces échanges sera présentée en fin de consultation pour valider les orientations retenues et garantir une prise de décision partagée.

En rendant la rue Roger Salengro plus sécurisée, accessible et agréable, Margency s'engage pour une mobilité durable et un cadre de vie amélioré, tout en respectant le patrimoine de son centre ancien.



Le projet d'embellissement de la rue se divise en trois parties : le tronçon sud (de la place Bernard Leclerc à la rue Henri Dunant), la partie centrale et le tronçon haut (de l'église à la rue du château). Le tronçon sud de la rue Roger Salengro sera mis en sens unique (descendant vers la place). Le projet inclut la révision d'un passage piéton, la création de places de stationnement en chicanes pour réduire la vitesse, ou en alternative une piste cyclable, le marquage au sol et l'installation de signalisation verticale.

## Tronçon sud



## Partie centrale



**Le projet partie centrale soumis à la concertation en octobre et novembre 2024.**

Cf. Proposition graphique ci-contre.

Le tronçon entre la rue Henri Dunant et le n°33 de la rue Roger Salengro sera rénové avec un caniveau en pavés de grès, deux plateaux surélevés, un réseau de collecte des eaux pluviales, des trottoirs recalibrés en pavés et accessibles PMR, et des coussins berlinois. Deux arches marqueront l'entrée de Margency, signalant l'arrivée dans le centre bourg ancien et incitant à réduire la vitesse. Le marquage au sol et la signalisation verticale complètent le projet.

## Avant travaux

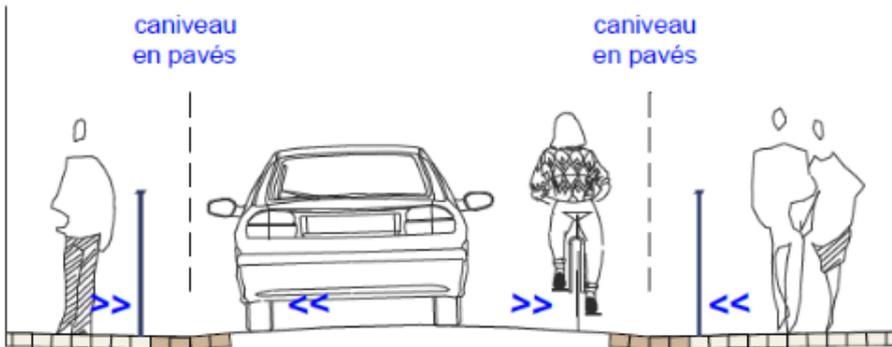


## Après travaux



Rénovation du tronçon entre le n°33 rue Roger Salengro et le carrefour de la rue du Château : deux scénarios envisagés.

Pour le tronçon entre le n°33 de la rue Roger Salengro et le carrefour de la rue du Château, deux propositions d'aménagement sont à l'étude. Les deux scénarios visent à améliorer la circulation, le stationnement, et l'intégration paysagère dans cette partie de Margency.



Sur le tronçon haut, les travaux prévoient d'abord le remplacement des bordures existantes et la création de plateaux surélevés, l'un à l'intersection de la rue des Piquettes et un autre au passage piéton devant le n°33, afin de sécuriser les traversées piétonnes et de réduire la vitesse. Le réaménagement du carrefour avec la rue du Château prévoit l'ajout d'un rond-point franchissable, facilitant ainsi les manœuvres et renforçant la sécurité.

Le renforcement de la structure de chaussée est également au programme pour garantir la durabilité de cette

voie de circulation. Le stationnement sera réorganisé selon deux options d'aménagement proposées, afin de répondre aux besoins des riverains tout en limitant l'impact sur la fluidité du trafic. En complément, des espaces verts et des fosses d'arbres seront créés pour améliorer le cadre de vie et contribuer à la gestion des eaux pluviales.

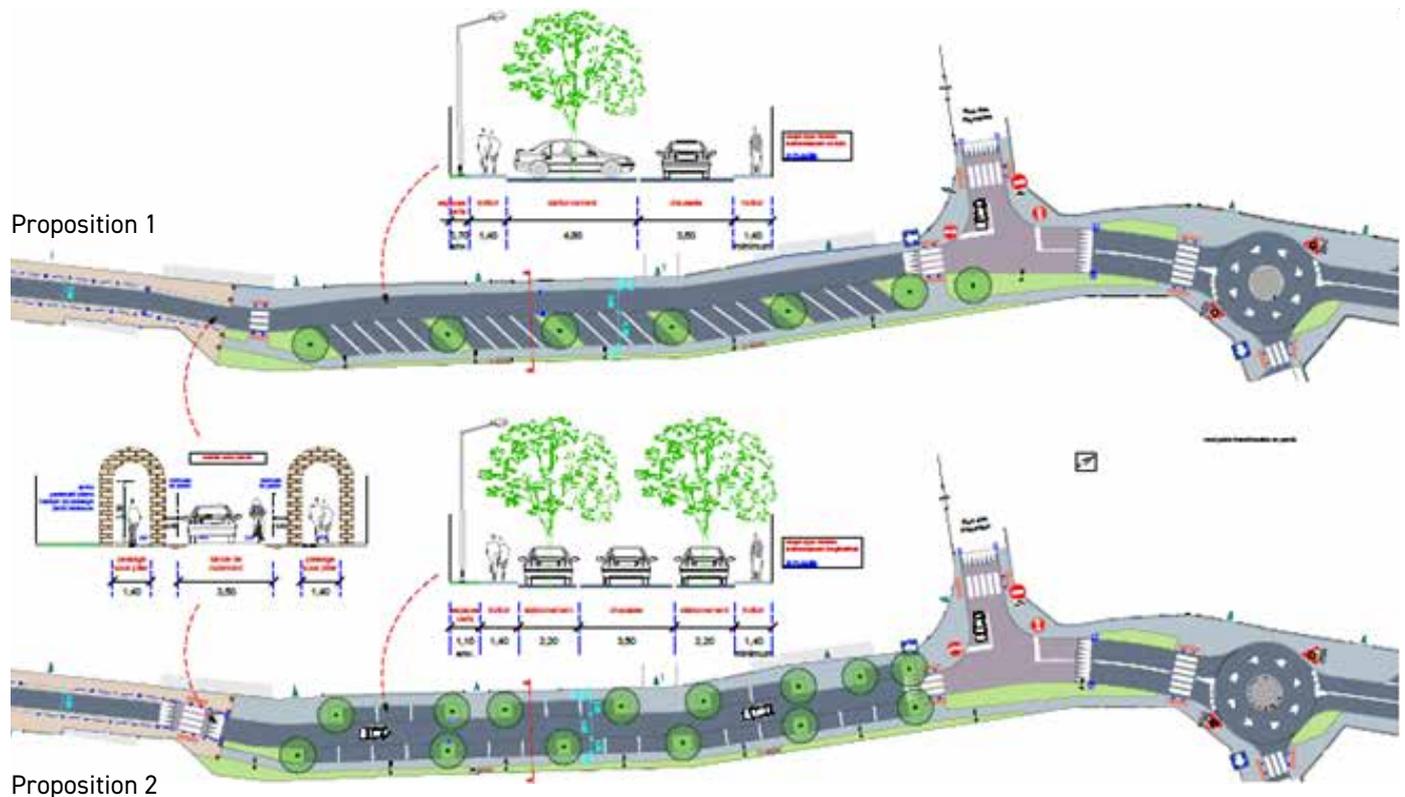
Sur la partie centrale, les trottoirs seront rénovés et mis en conformité pour une accessibilité PMR, tandis que deux arches symboliseront l'entrée dans cette zone, marquant l'arrivée dans le centre bourg ancien et incitant

à ralentir. Les passages piétons seront également adaptés pour respecter les normes de sécurité, et le projet inclut le marquage au sol ainsi que la pose de signalisation verticale.

Ces propositions d'aménagement ont pour objectif de concilier les exigences de mobilité avec le respect de l'environnement et de l'architecture du centre ancien de Margency.

Ce projet a été soumis à la concertation des riverains qui ont largement contribué à l'améliorer par leurs nombreuses suggestions exprimées au cours des séances des 14 octobre et 7 novembre 2024.

La rue Roger Salengro étant une voie communautaire de la communauté d'agglomération Plaine Vallée, le budget sera partagé entre la ville (espace trottoirs) et la CAPV (voie roulante). Ce programme de travaux se planifiera en plusieurs tronçons sur plusieurs années à partir de 2025 et sous réserve de l'approbation des lignes budgétaires d'investissement.





**F. VILLE-VALLÉE**

1<sup>re</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée à l'Urbanisme,  
Aménagement durable  
et Travaux

## MARGENCY : UNE CONCERTATION CITOYENNE HISTORIQUE POUR LE PLU

*À Margency, la concertation citoyenne autour du PLU a réuni près de 120 habitants, générant plus de 150 suggestions. Cette mobilisation renforce la démocratie participative et adapte les projets d'urbanisme aux besoins réels des citoyens.*



Depuis quelques décennies, les dispositifs d'information et de participation citoyenne se sont multipliés en France, offrant aux citoyens de nouvelles opportunités pour s'impliquer dans la planification locale. En effet, la procédure de concertation obligatoire, inscrite dans le code de l'urbanisme depuis 1985, témoigne de cette volonté d'associer les citoyens à l'élaboration de documents de planification, tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche vise à garantir une transparence accrue et à offrir au public la possibilité de formuler des avis dès le début du processus, comme cela a été le cas récemment dans notre commune de Margency.

### ■ L'INTÉRÊT DES MARGENCÉENS POUR LEUR COMMUNE

Dans le cadre de la constitution du PLU de Margency, une approche innovante a été mise en œuvre. Les autorités municipales ont organisé des ateliers de concertation par quartier, qui ont permis de rassembler une moyenne de 15 participants par atelier. Ce format a rencontré un tel succès que l'équipe municipale a décidé de prolonger l'initiative en ajoutant deux ateliers, portant le nombre total de rencontres à huit et impliquant près de 120 citoyens. Cet engouement pour la participation reflète l'intérêt des habitants pour les questions d'urbanisme qui touchent leur cadre de vie et témoigne de leur volonté d'influer sur les décisions locales.

Le succès de cette concertation s'est également illustré par la richesse des contributions, puisque ces ateliers ont généré plus de 150 suggestions d'amélioration. Ces contributions citoyennes, allant de la protection des espaces verts à la hauteur de construction, ont été recueillies et sont actuellement analysées afin de les intégrer, dans la mesure du possible, dans le projet final du PLU. Cette démarche démontre l'importance d'une collaboration active entre les citoyens et les instances publiques, permettant de modeler un urbanisme en adéquation avec les attentes et les besoins de la population.

En somme, le processus de concertation mené à Margency illustre le rôle fondamental que joue la participation citoyenne dans l'élaboration d'un PLU.

En créant un espace de dialogue et de co-construction, la commune a non seulement favorisé une meilleure appropriation des projets par la population, mais a également permis de construire un urbanisme qui reflète les aspirations collectives. Margency se distingue ainsi comme un modèle de démocratie locale, où chaque voix compte et contribue à façonner l'avenir du territoire.



**Bernard GLENAT**  
2<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué aux Transports,  
Sécurité-Proximité et  
Vivre à Margency

## MARGENCY SÉCURISÉE : VIDÉOPROTECTION COMPLÈTE

*Depuis début octobre 2024, Margency bénéficie d'une vidéoprotection permanente et complète, intégrée au dispositif de sécurité intercommunal, pour assurer tranquillité et réactivité.*



Depuis le début du mois d'octobre 2024, la ville de Margency dispose désormais d'une installation complète et définitive de vidéoprotection, avec de nouvelles caméras, intégrée au dispositif de sécurité de l'Agglomération Plaine Vallée. Cette démarche fait partie de la stratégie régionale, qui s'est positionnée comme pionnière en France dans la mutualisation des moyens de vidéoprotection pour renforcer la sécurité publique des 16 communes qui en bénéficient.

La vidéoprotection dans cette agglomération joue un rôle central, non seulement comme outil de dissuasion, mais également comme support d'aide à l'intervention pour les forces de sécurité et de secours. En 2023, ce dispositif a permis d'extraire plus de 800 séquences vidéo pour

des enquêtes judiciaires, montrant ainsi son utilité dans la résolution de délits. Les caméras installées dans les zones stratégiques, à proximité des écoles, des commerces et sur les axes routiers, contribuent à la sécurité quotidienne, tout en s'adaptant aux besoins ponctuels grâce à des caméras nomades.

La surveillance est assurée par le Centre de Supervision Urbain intercommunal (CSUi), où une trentaine d'opérateurs se relaient 24h/24. Grâce aux équipements modernes, dont un mur d'images de 24 m<sup>2</sup>, ils surveillent en temps réel les zones couvertes et sont en contact direct avec les services de police, de gendarmerie et d'incendie. Ce réseau de 350 km de fibre optique, entièrement dédié et sécurisé, relie les quelque 2000 caméras réparties

dans l'agglomération sur 396 points d'implantation (dont 12 sur Margency).

Consciente des enjeux de vie privée, Plaine Vallée a encadré le dispositif de vidéoprotection en conformité avec la loi. Les caméras masquent automatiquement les zones privées dans leur champ de vision, et les enregistrements sont conservés pour une durée maximale de 14 jours, sauf en cas de procédure judiciaire.

Ainsi, Margency avec ses 12 points d'implantation et les communes voisines bénéficient d'une solution alliant sécurité et respect de la vie privée, faisant de cette vidéoprotection un outil précieux et réglementé au service de la tranquillité publique.



# Ramery

*ENVELOPPE*

## Agence Oise et Ile de France

### Couverture – Etanchéité – Bardage

8 Rue du Bon Médecin

60 000 – Beauvais

03 44 06 08 14



**Lefort-Menuiserie & Construction Bois** | 22 rue Ampère 95 300 | ENNERY | 01 34 66 90 36

Suivez-nous sur les réseaux sociaux [in](#) [@](#) [f](#)



Monique  
**MORNACCO**

Conseillère municipale  
Administratrice CCAS

## VALORISER LA PLACE DES SENIORS DANS NOTRE SOCIÉTÉ

*En écho à cette année olympique, le mot d'ordre du mois d'octobre était : "Bouger ensemble pour entretenir la flamme." La ville de Margency a suivi cet élan durant la semaine bleue du 30 septembre au 6 octobre 2024.*



### ■ LUNDI 30 SEPTEMBRE LOTO

Le loto, animé par les dynamiques Isabelle et Michèle de l'association Margency Pétanque, a une fois de plus rencontré un vif succès. De nombreux lots ont été gagnés pour le plus grand plaisir des participants. La convivialité s'est prolongée par un goûter. Merci à Isabelle et Michèle qui ont largement contribué à la réussite de cet événement.

### ■ MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE ATELIER MÉMOIRE "BOOSTEZ VOS NEURONES"

Dans une ambiance à la fois dynamique et pédagogique, cet atelier a proposé des techniques efficaces pour renforcer et préserver notre mémoire. Divers exercices stimulants, tels que des jeux de memory et de couleurs, ont été utilisés pour mettre à l'épreuve nos capacités. Un bel échange s'est instauré avec les participants, enrichissant ainsi l'expérience collective.



### ■ MERCREDI 2 OCTOBRE CINÉ'MARGENCY

Lors de ce Ciné'Margency spécial pour la Semaine Bleue, le très beau film "Ténon" avec Michèle Laroque a été projeté à la salle du Rideau Rouge, Espace Gilbert Bécaud. Ce film montre la puissance de l'art pour unir des individus de milieux et de cultures différents. Grande émotion de tous les spectateurs après la projection, suivi d'un moment de partage autour d'un goûter.



### ■ JEUDI 3 OCTOBRE ATELIER SOMMEIL

Cet atelier vous a été proposé pour mieux comprendre le sommeil et mieux le gérer. Le sommeil n'est pas seulement une pause, mais un processus actif et vital, permettant à notre corps de fonctionner de manière optimale et à notre esprit de rester en équilibre. Il s'agissait d'une première approche qui lançait une suite d'ateliers sur plusieurs semaines.



### ■ VENDREDI 4 OCTOBRE ATELIER SOCIO-ESTHÉTIQUE

Le thème de cette première rencontre était la découverte des mains. Sujet à la fois symbolique et concret, qui invite à une redécouverte de soi à travers un geste quotidien souvent relégué au second plan. Les mains sont un puissant outil de communication non verbale, capables de transmettre des émotions.



### ■ NOUVEAU !

Le CCAS a mis en place l'aide au permis de conduire et l'obtention du BAFA pour les jeunes de 16 à 25 ans. Faites-en la demande en mairie au 01 34 27 40 46.



Monique  
MORNACCO

Conseillère municipale  
Administratrice CCAS

## LES ACTIVITÉS POUR LES JEUNES DE PLUS DE 60 ANS

*À la retraite, il est important de garder un lien social. Grâce aux ateliers proposés à Margency, vous aurez une activité physique adaptée, vous vous familiariserez aux outils numériques, et le tout dans une ambiance conviviale.*

### ■ LE NUMÉRIQUE

Les ateliers reconduits en 2025 sont ceux de l'association My Admin, assistance numérique, tous les mardis à 9h30 en mairie (hors vacances scolaires) et les vendredis à 9h30 sur rendez-vous. Dans ces ateliers, vous serez accompagné dans vos démarches administratives, afin d'appréhender cet environnement et adopter les bonnes pratiques pour vous familiariser avec les outils numériques.

### ■ CINE'MARGENCY

La prochaine séance intergénérationnelle se produira le mercredi 4 décembre 2024 à 14h30 à la salle du Rideau Rouge. Ces séances sont le lieu idéal pour redécouvrir, ou découvrir, des films dans une ambiance conviviale où l'on peut dialoguer ensuite autour d'un café.

### ■ LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE

#### Ateliers pilates et équilibre en mouvement

Au centre nautique la Vague de Soisy les lundis à 14h. Animés par des professionnels, ces ateliers vous permettront d'adopter les bons réflexes et de gagner en assurance. Des exercices simples, ainsi que des conseils pour garder une activité physique adaptée à la vie quotidienne vous seront proposés. Bienfaits garantis !

#### Atelier socio-esthétique

À partir du 9 janvier 2025 en mairie. Ces ateliers se dérouleront tous les jeudis à 14h hors vacances scolaires et vous permettront de prendre soin de vous à l'aide de conseils adaptés pour prendre confiance en vous.

### ■ AUTRES ÉVÉNEMENTS

#### Votre coffret de Noël 2024

Les membres du CCAS ont retenu comme fournisseur "LA SOCIÉTÉ EYMET VILLAGE", apprécié pour la qualité de ses produits. Une lettre a été distribuée dans les boîtes aux lettres des personnes de plus de 65 ans afin d'annoncer l'arrivée prochaine du coffret de Noël. L'année dernière, 382 coffrets avaient été distribués ! La distribution de ces coffrets se fera en mairie en fonction de votre nom de famille : du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre de 10h à 12h et de 15h à 17h, ainsi que le samedi 7 décembre de 10h à 12h. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, le coffret sera porté à leur domicile par le personnel municipal.

#### Repas de Noël

Monsieur le Maire, Thierry Brun, président du CCAS, et les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir d'inviter les jeunes de plus de 65 ans au traditionnel repas de Noël qui aura lieu le vendredi 20 décembre à 19h - Espace Gilbert Bécaud, salle "Le Rideau Rouge". Les places étant limitées, l'inscription à ce repas était indispensable pour pouvoir y participer. Pendant ce dîner convivial, vous assisterez au spectacle "REVUE CABARET HELLO 5 ART", show haut en couleur qui vous transportera dans l'univers magique du cabaret. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif qui clôturera l'année 2024 en beauté !

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS VOUS SOUHAITE DE  
JOYEUSES FÊTES !**



### ■ LES AIDANTS : N'HÉSITEZ PAS, NE RESTEZ PAS SEULS !

*"Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide."*

La mairie de Margency et l'association France Alzheimer ont mis en place un "Groupe de parole" un jeudi par mois à 17h30 en mairie. Ces séances sont animées par Floriane Langlais neuropsychologue. Le groupe de parole s'adresse à tout proche aidant désireux de s'exprimer en présence de personnes confrontées à la même situation. La prochaine séance aura lieu le jeudi 12 décembre. N'hésitez pas à vous inscrire en contactant la mairie au 01 34 27 40 46.

#### Les objectifs de ces ateliers

Diminuer l'anxiété et la culpabilité grâce à une meilleure compréhension des comportements. Prévenir les situations d'épuisement qui affectent la santé physique du proche aidant et entraînent des répercussions sur sa vie familiale et sociale. Apporter du soutien et rompre le sentiment de solitude par l'échange des familles sur leur expérience personnelle.

Isabelle  
CORNELOUP

3<sup>e</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée aux Finances

## ON FINALISE LES COMPTES DE 2024

*Toujours à la recherche d'économies sur les installations pour notre confort, le bien-être, les aménagements, nous étudions toutes les possibilités. Quelques chiffres à l'appui.*



### ■ LA BUTTE DE TERRE PARC DE LA TUILERIE

28 168 € d'économie sur le coût d'évacuation supplémentaire des terres qui se sont avérées polluées, provenant des travaux des anciennes écuries. Le devis initial de 56 182 € a été ramené à 28 014 € en évitant le transport en décharge et transvasées autour de l'espace sportif. Pour égayer cet espace, la butte sera agrémentée de rosiers et de fleurs de prairie au printemps.



### ■ OÙ IRONT LES 12 474 € ENREGISTRÉS SUR LES AMENDES ?

Sur des travaux de sécurité ! Le Conseil départemental du Val d'Oise nous reverse partiellement le produit des amendes des années 2022 et 2023, qui sera employé à repeindre les 23 bandes STOP, les 77 passages piétons et les coussins berlinois, sur notre commune.



### ■ NOS ARBRES ONT DE LA VALEUR

La CAUE 95 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a estimé notre patrimoine bâti et végétal, en répertoriant les arbres remarquables ou pas, de nos parcs, de Bury et de l'Hôpital de la Croix Rouge... Ils ont fait une estimation financière sur 123 arbres fichés et répertoriés. Les arbres dans les parties privées ont aussi de la valeur qu'il est possible de chiffrer. Avant tout élagage, on étudie la nécessité, le coût de cette prestation, mais on pense déjà au remplacement des arbres soustraits.



### ■ « TU CASSES , TU PAIES »

1 711,47 € est le coût de la facture Citéos (fournisseur maintenance éclairage public) pour la réparation du lampadaire rue Salengro, cassé par un véhicule identifié. Un titre de recettes sera adressé par le Trésor Public à la société propriétaire du poids lourd pour rembourser la commune des frais de détérioration.



## ■ DONATION POUR L'ANCIENNE MAIRIE

Nous avons réussi à inscrire et faire reconnaître l'Ancienne Mairie à la Fondation du patrimoine. C'est un défi pour sauver ce patrimoine et le transmettre aux générations suivantes. L'Ancienne Mairie est l'emblème phare de Margency, représentée sur les peintures, les cartes postales, notamment grâce à son clocheton...



Faites un don au projet de restauration de l'Ancienne Mairie, don déductible de vos impôts !

Partagez cette action !



## ■ NOTRE BIEN-ÊTRE ET LE CONFORT VISUEL PAR LES INVESTISSEMENTS

14 bancs, 21 poubelles ont été installés dans nos parcs pour le bien-être de chacun pour un coût total de 24 000 €.

25 vitrines et 10 panneaux d'affichage en bois ont été plantés sur notre commune afin de solutionner la pollution visuelle et vous informer des activités pour 44 000 €. Fini les affichages sur les poteaux !

## ■ DONS DE MOBILIER

2 sociétés (SMOOVE Déménagement et Compétences et Développement) nous ont fait un don très généreux de mobiliers impeccables : la banque d'accueil installée à l'entrée de la mairie, les chaises dans la salle des mariages, la table et les fauteuils dans la salle du conseil, soit plus de 53 m<sup>3</sup>.

Nous les remercions vivement.

## ■ LES SUBVENTIONS OBTENUES - MISE À JOUR DU TABLEAU ET DEMANDES EN COURS

Margency continue de collecter des aides financières pour les grands projets, mais aussi d'autres subventions, comme : 24 250 € du Fonds Vert, attribution pour accélération à la transition écologique. 165 056 € de la région pour le logement social en faveur des jeunes et des étudiants.

DOMAINES	PROJETS	ORGANISMES FINANCEURS	MONTANT OU EN COURS
ÉCOLOGIE	Bacs de rétention	DSIL	100 909
ÉCOLOGIE	Réverbères Rue SALENGRO	CAPV	13 092
ÉCOLOGIE	Passage en LED des éclairages publics	Département	17 221
		Région	32 910
SCOLAIRE	Sanitaires + cour + peinture	CAPV	59 201
		Département	120 000
SPORTIF	Equipement Parc de la Tuilerie	Région	30 000
		ANS	44 938
RÉNOVATION PATRIMOINE	Ancienne Mairie + écuries	Fonds Vert	211 250
		CAR Depart	432 000
		CAR Région	750 000
		Fondation du patrimoine	30 000
		DSIL	100 000
		DETR	97 369
CONSTRUCTION	Maison de santé + parking	ARS/URPS	250 000
		Département	725 706
		Région	250 000
		DSIL	422 449
TRANSITION ÉNERGETIQUE	Etude géothermie : anc. écuries + maison de santé	ADEME	5 285
TRANSITION ÉNERGETIQUE	GEOTHERMIE Anc Mairie + Anc Ecuries	SIGEIF (ADEME) REGION	192 873 en cours
		DEPARTEMENT	87 670 en cours
TRANSITION ÉNERGETIQUE	TRANCHE 2 Maison de Santé Geothermie + travaux non prévus APS	SIGEIF (ADEME) REGION	127 429 en cours
		DEPARTEMENT	130 606 en cours



**Claudine BARRIÉ**

5<sup>e</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée aux Affaires  
culturelles

## 1<sup>RE</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE "PEINTRES EN LIBERTÉ"

*Le dimanche 2 juin 2024, à l'occasion de la journée "Regards sur le patrimoine", l'association margencéenne Le Cercle Culturel a offert la possibilité à ceux qui le souhaitent de profiter des parcs de notre chère ville pour peindre.*



La première édition de la journée « Peintres en liberté » a eu un beau succès auprès des familles margencéennes. Plusieurs espaces prédéfinis permettaient aux participants de peindre : dans le parc de la Renaudière, dans le parc de la Tuilerie, dans le parc de la Mairie et devant l'église.

Experts, débutants ou novices, seul, en famille ou entre amis, c'était l'occasion pour tout le monde de pratiquer ou de découvrir la peinture. Durant toute la journée, Le Cercle Culturel a sensibilisé les participants à l'art, particulièrement à la peinture. Épaulés par une dizaine d'artistes et professeurs bénévoles, les peintres amateurs ont bénéficié de conseils avisés et d'explications techniques. Ils ont également pu

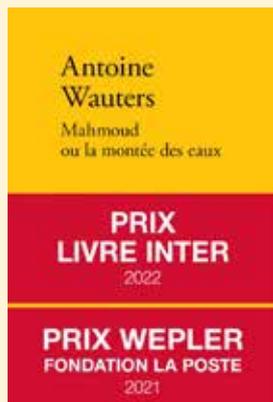
tester toutes les techniques grâce au prêt de matériels et de supports tels que stylos, fusain, gouache, peinture acrylique, aquarelle... Au pinceau, au doigt, au crayon, de quoi ravir petits et grands !

Pour une première édition, l'animation entièrement gratuite a réuni une vingtaine d'enfants accompagnés de leur famille, et encadrés par une dizaine de bénévoles de l'association. Une dizaine d'enfants de l'Hôpital de la Croix-Rouge sont également venus peindre dans les parcs de Margency. Le foodtruck de crêpes salées et sucrées installé dans le parc de la Renaudière a permis à tout ce petit monde de se restaurer entre deux œuvres d'art.

Claude Collineau, conseiller municipal délégué au Patrimoine, avait organisé une de ses fameuses balades contées dans laquelle il raconte l'histoire de Margency et de son patrimoine naturel et bâti. La vingtaine de participants à cette balade a rejoint le groupe de peintres en fin d'après-midi au Pavillon des Arts. Ils ont pu profiter tous ensemble d'un moment convivial autour d'un pot et ont pu observer, lors d'une exposition, tous les travaux réalisés dans la journée par les peintres professionnels et amateurs.

**Rendez-vous en automne 2025  
pour la 2<sup>e</sup> édition !**

# LES COUPS DE CŒUR DE NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE



## MAHMOUD OU LA MONTÉE DES EAUX

**Antoine Wauters,**  
éditions Verdier

En se mettant dans la peau du poète Mahmoud Elmachi qui ne peut s'éloigner du lac au fond duquel gît son village, Antoine Wauters nous convie, dans ce bref roman en vers libres, à une méditation mélancolique sur le temps qui passe, emportant avec lui les rêves de jeunesse

comme les amours défuntes. Le vieil homme, dernier des siens, revient sur l'histoire récente de son pays, la Syrie, qui lui a tout donné mais aussi tout repris. Privation de liberté, censure, répression violente sont évoquées mais c'est le véritable chant d'amour de Mahmoud à son épouse Sarah qui illumine ce roman magnifique.



## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- L'heure du conte du jeudi 19 décembre par la conteuse Florence Desnouveux sera réservée aux écoles de Margency. Une représentation est prévue pour l'école maternelle et deux représentations pour l'école élémentaire. De quoi ravir tous les enfants de la commune.
- Pour les événements phares de l'année, comme Halloween et Noël, Sophie, la bibliothécaire, prépare des jeux pour que les enfants trouvent les livres sur ces thèmes dans la bibliothèque.



### LES HORAIRES D'OUVERTURE

- Les mercredis et samedis : 10h-12h / 15h-18h30
- Les jeudis : 16h-18h
- Les vendredis : 15h-18h30

La bibliothèque vous accueille même pendant les vacances scolaires !



## ON ÉTAIT DES LOUPS

**Sandrine Collette,**  
éditions JC Lattès

Nous sommes littéralement transportés dans les grands espaces et happés par l'histoire intime et cruelle de ce père et son fils. Face à la douleur, la perte, l'inconnu, l'adversité, peut-on encore croire à l'humanité, à l'amour ? La nature, grandiose et puissante peut-elle être un refuge ? On ne lâche pas ces

deux personnages jusqu'à la fin. Un parcours initiatique sur la paternité profondément troublant et émouvant. Sandrine Collette nous scotche avec une plume à couper le souffle et un suspense insoutenable. Un roman aux allures cinématographiques qu'on imagine tout à fait sur grand écran.



## NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

De nouveaux fonds sont disponibles à la bibliothèque :

- Un fonds de livres en gros caractères pour les personnes ayant des difficultés pour voir.
- Un fonds de livres jeunesse pour les dyslexiques.

L'emprunt de livres dans toutes les bibliothèques du réseau Plaine Vallée est désormais possible grâce au PASS'Bib !



**Claudine BARRIÉ**

5<sup>e</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée aux Affaires  
culturelles

## DES ACTIONS CULTURELLES DE PLUS EN PLUS RICHES

*La fin d'année approche à grands pas, mais ce n'est pas le cas de notre saison culturelle ! L'année 2025 prépare de beaux événements pour toute la famille. De quoi réfléchir, apprendre, s'amuser et s'émerveiller, vous ne serez pas déçus.*

### ■ SPECTACLE

#### Sur les pas d'Oodaaq - C<sup>ie</sup> Les Décintrés

**Mardi 17 décembre à 19h**

**Salle du Rideau Rouge, Espace Gilbert Bécaud**

C'est l'histoire d'une petite créature qui n'est pas complètement adaptée au monde qui lui est promis. Né pour voler, il est condamné à passer sa vie sur terre... Dans un monde à la fois hostile et poétique, Oodaaq doit s'initier à une destinée imprévue au travers de mondes insoupçonnés. Dans ce récit rempli de courage et de tendresse, enfants et parents sortent émus par l'histoire d'Oodaaq, celle d'un être fragile qui deviendra fort malgré ses différences !

Tout public à partir de 6 ans

Tarif : 6 € plein / 4 € réduit

Renseignements et réservations

Tél. : 01 34 27 40 42

Mail : [evenementiel@mairie-margency.fr](mailto:evenementiel@mairie-margency.fr)



### ■ CONCERTS

#### Les Concerts d'Arabesques

**Un vendredi par mois à 20h30**

**Pavillon des Arts**

Cette année encore, l'association culturelle Arabesques propose un concert différent par mois. Découvrez des instruments que vous ne connaissez pas, un genre de musique que vous n'avez jamais entendu ou profitez simplement d'un instant suspendu entre amis ou en famille. Le prochain concert, le vendredi 17 janvier, vous emmènera à Vienne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Tout public

Renseignements et réservations

Tél. : 01 34 27 40 42

Mail : [evenementiel@mairie-margency.fr](mailto:evenementiel@mairie-margency.fr)



### ■ SPECTACLE

#### Prof'Zygomate fait son show

« Vite la neige !! Signé : Père Noël »

**Samedi 25 janvier à 14h**

**Salle du Rideau Rouge, Espace Gilbert Bécaud**

Une intrigue, un fil conducteur, des savants complètement déjantés et des enfants qui se retrouvent embarqués dans une aventure scientifique loufoque et interactive. Les fous rires se mêlent alors aux découvertes scientifiques, aux expériences sur la scène et dans le public.

Tout public

Renseignements et réservations

Tél. : 01 34 27 40 42

Mail : [evenementiel@mairie-margency.fr](mailto:evenementiel@mairie-margency.fr)

### ■ CAFÉS PHILO

**Un jeudi tous les deux mois à 20h30**

**Bibliothèque Jean d'Ormesson**

Que vous aimiez débattre, discuter, proposer vos idées ou écouter celles des autres dans la bienveillance, les cafés philo sont toujours le lieu idéal pour cela. Venez partager un moment chaleureux et convivial en discutant de sujets tous plus intéressants les uns que les autres. Le prochain café philo, le jeudi 6 février, vous invitera à réfléchir sur « *nos désirs sont-ils notre force ou notre faiblesse ?* ».

Renseignements et réservations

Tél. : 01 34 27 40 42

Mail : [evenementiel@mairie-margency.fr](mailto:evenementiel@mairie-margency.fr)

## ■ CONFÉRENCE

La vallée de Montmorency pendant la guerre de 1870

**Jeudi 20 mars à 20h30**

**Bibliothèque Jean d'Ormesson**

Pour nous, habitants de la vallée de Montmorency, cette conférence est l'occasion de découvrir ou redécouvrir que nos pas si lointains ancêtres ont vécu une année de guerre et d'occupation avec toutes les difficultés et exactions qu'une telle situation n'a pas manqué d'entraîner.

Renseignements et réservations

Tél. : 01 34 27 40 42

Mail : [evenementiel@mairie-margency.fr](mailto:evenementiel@mairie-margency.fr)

## ■ EXPOSITION

36<sup>e</sup> édition du Salon des Arts

**Le Cercle Culturel**

**Du samedi 29 mars au dimanche 6 avril**

**Espace Gilbert Bécaud**

Le Cercle Culturel de Margency vous invite à participer à son 36<sup>e</sup> Salon des Arts. Au menu : peintures de toutes techniques, sculptures de tous matériaux, exposition d'œuvres d'artistes connus, moins connus, de jeunes talents et des enfants de l'Hôpital de Margency, des ateliers et de nombreuses animations.

Renseignements

Mail : [cercle.culturel@neuf.fr](mailto:cercle.culturel@neuf.fr)



## ■ THÉÂTRE

**L'Art d'avoir toujours raison - C<sup>ie</sup> Cassandra**

**Jeudi 10 avril à 20h30**

**Salle du Rideau Rouge, Espace Gilbert Bécaud**

Là où de nombreux manuels et émissions de télévision nous donnent des outils pour "djouer les manipulateurs", la compagnie Cassandra a imaginé une conférence qui prend le contre-pied, c'est à dire qui cherche à transmettre des techniques de manipulation, afin de remporter une élection.

A partir de 16 ans

Tarif : 6 € plein / 4 € réduit

Renseignements et réservations

Tél. : 01 34 27 40 42

Mail : [evenementiel@mairie-margency.fr](mailto:evenementiel@mairie-margency.fr)

## COMMENT TÉLÉCHARGER ET INSTALLER MargenClic



> Depuis Android : ouvrir l'application « **Google Play Store** »

> Depuis iPhone : ouvrir l'application « **AppStore** »

Dans les 2 cas, taper « **Margency** » dans la barre de recherche puis télécharger l'application de Margency.



## COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME AVEC MargenClic

**ETAPE 1 :** Je choisis la catégorie qui correspond au problème rencontré et je fais une description en quelques mots de cet incident.

**ETAPE 2 :** Je prends une photo pour illustrer la situation.

**ETAPE 3 :** Je renseigne mes coordonnées (qui resteront confidentielles) afin de rester informé et suivre la résolution du problème.

**ETAPE 4 :** Je précise l'emplacement exact de l'incident, je valide, c'est transmis.

**RETROUVEZ DÈS À PRÉSENT LES PARCOURS "BALADES CONTÉES"**

## RETOUR EN IMAGES

### Spectacle jeunesse Kim & Facéties par la BAD'J

Le samedi 9 novembre, Kim, une grand-mère (très) atypique et sympathique, s'est mis en tête de faire une purée de carottes à Margency. Mais avec elle, il y a toujours un Hic ! Chansons, marionnettes et ressorts clownesques ont fait le bonheur des petits et grands.



## RETOUR EN IMAGES

### Cérémonie du 11 novembre

Plus de 100 personnes se sont réunies au square du Souvenir pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France pendant la Première Guerre Mondiale.





**Mohammed NIFA**

4<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué aux Sports,  
Animations et Jeunesse

## UN WEEK-END FESTIF POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

*Organisée en partenariat avec l'association Maridom, la 2<sup>e</sup> édition du Festival Tropical a réussi le pari de faire voyager ses visiteurs dans une ambiance festive et chaleureuse, et a illuminé la ville de Margency durant 3 jours.*

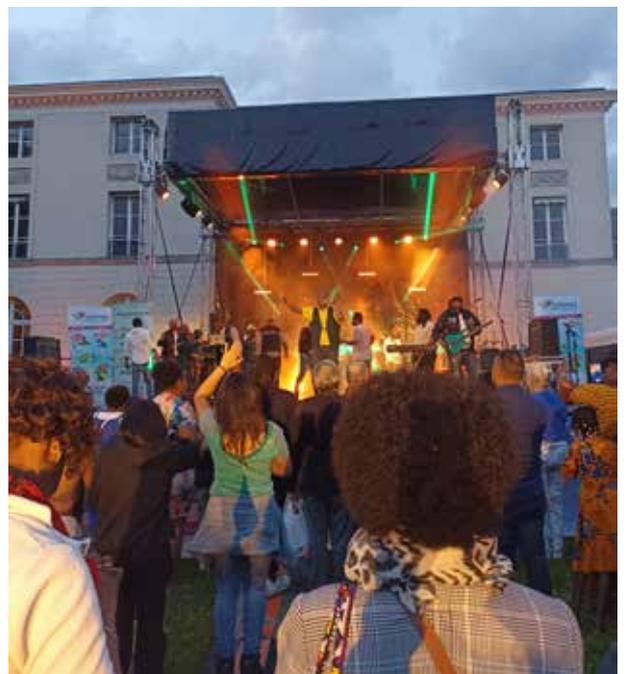
Les 21, 22 et 23 juin derniers, environ 250 artistes ont enflammé la scène du festival, avec des performances variées mettant à l'honneur la danse, la musique et les arts des régions tropicales. Salsa, zouk, reggae, dancehall... Les rythmes tropicaux ont résonné à travers Margency, transportant le public dans une atmosphère festive et immersive.

En plus des concerts, de nombreux stands proposaient des produits artisanaux représentatifs des Tropiques, permettant aux visiteurs de découvrir l'artisanat local de ces régions. L'espace restauration, véritable voyage gustatif, a proposé une riche variété de plats typiques des îles, avec des saveurs exotiques qui ont régalé les papilles des 9 000 festivaliers présents durant le week-end.

Pour les amoureux de la nature, un espace dédié avec une mini-ferme a permis aux familles de découvrir des animaux et de pouvoir les approcher, les caresser et les observer. Enfin, un espace sport équipé de structures gonflables fournies par Décathlon a offert aux plus sportifs de quoi s'amuser tout en se dépensant au cœur du festival.

En somme, le Festival Tropical 2024 a été un véritable succès populaire et une belle vitrine de la diversité des cultures tropicales, laissant aux visiteurs des souvenirs colorés et vibrants, et l'envie de retrouver ces moments chaleureux dès l'année prochaine.





1 AVENUE DU 18 JUIN & ESPACE GILBERT BÉCAUD

SAMEDI 14 DÉC. 10H-21H  
DIMANCHE 15 DÉC. 10H-19H

# MARCHÉ de Noël

*Vivez  
un week-end  
enchanté !*

CHALET  
EXTÉRIEURS  
ET STANDS  
EN INTÉRIEUR

SPECTACLES - ANIMATIONS - RESTAURATION  
MAQUILLAGE - BALADES EN CALÈCHE  
PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL  
BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

**ENTRÉE GRATUITE**

SAINT CHARLES  
IMMOBILIER

  
**Margency**  
Entre ville et nature...

## LES PRODUITS DE NOS CHALETS

### Produits de Noël

- Épices
- Miel, confitures
- Huîtres, saumon
- Foie gras
- Chocolats
- Gâteaux, biscuits
- Champagne, vin, cidre, rhum
- Charcuterie
- Macarons
- Fromages

### Fabrications de Noël

- Bijoux, accessoires, soieries
- Bougies
- Décorations de Noël
- Parfums
- Tableaux, sculptures
- Jouets écoresponsables
- Produits pour bébé
- Chaussures, vêtements

### De quoi vous restaurer

- Vin chaud, chocolat chaud, café, thé, jus
- Crêpes
- Churros
- Barbe à papa et sucreries
- Produits exotiques (rougail, samoussas, nems, boudins, accras, etc.)
- Pâtes et cuisine italienne
- Burger, frites et bières

## LES ANIMATIONS SUR LA VILLE

### Samedi 14 décembre

- 11h** Remise des médailles du travail
- 11h30** Inauguration du Marché de Noël avec la présence du Père-Noël
- 14h-18h** Tours de calèche dans la ville
- 15h** Spectacle du centre de loisirs Les Marcyens
- 18h** Spectacle de danse avec Studio.Latino
- 18h** Déambulation d'échassiers
- 19h30** Défilé, danses et percussions présenté par l'association RYTM'I'KA

**Toute la journée :** animations du centre de loisirs (maquillage et jeux enfants)



**Photos avec le Père-Noël**  
dans son traîneau

### Dimanche 15 décembre

- 14h-18h** Tours de calèche dans la ville
- 15h** Spectacle de magie
- Photos avec le Père-Noël

• **Entrée** •  
**GRATUITE**

*Vivez  
un week-end  
enchanté !*

I AVENUE DU 18 JUIN & ESPACE GILBERT BÉCAUD



Mohammed NIFA

4<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué aux Sports,  
Animations et Jeunesse

## LE SPORT AU CŒUR DE MARGENCY

*Cette année, avec l'effervescence des Jeux Olympiques, l'équipe municipale a mis un point d'honneur à offrir à ses habitants des espaces sportifs modernes pour que tout le monde puisse pratiquer une activité sportive gratuitement.*

### ■ LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE MARGENCY

#### LE PARC DE LA TUILERIE

Vous ne pouvez pas l'avoir loupé ! Le parc de la Tuilerie a vu son espace sportif se développer pour accueillir une nouvelle aire de fitness intergénérationnelle. Il aura fallu 3 ans de travail et de réflexion pour aménager ce parc. L'entreprise Kompan a mis en place des structures sécurisées qui répondent aux normes RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Un panneau explicatif vous indique quelle partie du corps travaille en fonction de la machine utilisée et comment s'en servir pour éviter les blessures. De plus, grâce

à un QR code placé sur les machines, vous avez la possibilité de suivre votre évolution.

L'équipe municipale souhaitait créer une identité propre à chaque parc, celui de la Tuilerie ne faisait pas exception. Il s'agissait ici de suivre les préconisations du gouvernement de permettre un accès au sport gratuit pour tous : femmes, hommes, seniors, jeunes, handicapés, etc. Ces nouvelles structures sportives touchent toutes les populations et offrent à tout le monde la possibilité de pratiquer une

activité sportive gratuitement dans la ville. Pour aider la collectivité à monter ce projet d'utilité publique, des subventions ont permis de le financer à hauteur de 30 % par le Conseil Régional, 50 % par l'ANS (Agence Nationale du Sport) en partenariat avec la fédération française de tennis de table et une dernière partie par le plan "5000 terrains de sport". Ces financements ont rendu possible la réalisation de ce projet en impactant modérément le budget de la mairie.



## LE NOUVEAU DOJO, EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB CSM EAUBONNE JUDO

L'équipe municipale, désireuse d'offrir aux Margencéens des espaces de détente, des espaces verts, des espaces culturels et des espaces sportifs, souhaitait réaménager une partie du préau de l'école élémentaire Saint Exupéry pour en faire une nouvelle structure sportive. Suite à l'effervescence des Jeux Olympiques pour la pratique du judo, le choix a été fait d'y aménager un dojo. L'équipe municipale a alors contacté la fédération française de judo qui a souhaité suivre ce projet en le finançant à 100 % dans le cadre du plan 1000 Dojos solidaires. La FFJ a ensuite contacté le club CSM Eaubonne Judo, 3<sup>e</sup> club du département en nombre d'adhérents, afin qu'il devienne partenaire de ce projet et ainsi donner des cours de judo et de jujitsu dans le futur dojo de Margency. Le club a rapidement été emballé par le projet en tri-partie (Margency - CSME - FFJ).

Depuis le début de l'année scolaire, le nouveau dojo de Margency permet aux enfants, aux adultes et également aux élèves de l'école élémentaire Saint Exupéry de bénéficier d'un espace ludique pour faire du sport et découvrir le judo.



## ■ RENOUVELLEMENT DU LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Grâce aux efforts fournis par l'équipe municipale de placer le sport au cœur de la commune, Margency s'est vue récompensée par le jury du label Ville active et sportive. Nos nouveaux équipements sportifs, dont une aire de fitness moderne et un dojo, ainsi que les nombreuses structures sportives (tables de ping pong, tables de teqball à disposition, le terrain de pétanque, le tennis, etc.) ont permis à Margency de recevoir à nouveau le prestigieux laurier de ce label.

Nous offrons aujourd'hui à tous nos habitants, hommes, femmes, enfants et seniors, l'opportunité de pratiquer une activité physique dans un cadre sécurisé, agréable et stimulant.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce projet et à la dynamique sportive de Margency ! Ensemble, continuons à faire de notre ville un lieu où le sport et l'activité physique sont au cœur de nos vies.





**Dominique REVEILLERE**  
1<sup>er</sup> Conseiller municipal délégué  
Vie associative

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS DANS UNE FORME OLYMPIQUE !

*Ce rendez-vous incontournable de la rentrée a réuni toutes nos associations margencéennes et certaines du canton dans le parc de la Mairie le temps d'une journée, malgré une météo capricieuse.*



Toutes nos associations contribuent à consolider le lien social qui nous unit et donnent du sens à nos actions individuelles. Elles s'investissent soit pour élaborer et encourager des projets innovants face au changement climatique, pour promouvoir la solidarité envers les plus défavorisés d'entre nous, pour défendre l'égalité et lutter contre toutes les formes de discriminations, soit pour sensibiliser à la participation citoyenne, pour valoriser la diversité culturelle ou encore pour encourager la pratique sportive. Toutes les associations margencéennes se sont impliquées pour faire découvrir leur activité.

Cette 4<sup>e</sup> édition du Forum des associations s'est déroulée le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 18h dans le parc de la Mairie.



### 24 associations étaient au rendez-vous

- 13 associations margencéennes
- 6 associations cantonales (Soisy - Andilly - Margency)
- 5 associations invitées d'autres communes

### Réparties entre 5 thématiques

- Culture et loisirs
- Engagement, jeunesse, citoyenneté et solidarité
- Environnement et climat
- Interculturel
- Sports



Dans les 24 associations présentes, nous avons eu l'honneur d'accueillir une nouvelle association sportive: le club de Judo-Jujitsu du CSM d'Eaubonne avec lequel nous avons initié un partenariat et qui est présent dans notre ville depuis le mois de septembre 2024.



Un accueil chaleureux avec un petit déjeuner était proposé aux bénévoles des associations. Le midi, un buffet leur était également offert. Pour les visiteurs du forum, un foodtruck de pizza était installé dans le parc tout au long de la journée. C'était l'occasion idéale pour venir à la rencontre des associations et s'informer sur leurs activités, la pratique d'un sport, les horaires des cours, adhérer ou même devenir bénévole dans l'une d'elles. Pour les acteurs associatifs locaux, c'était le moment de faire connaître au public leur existence, et présenter leurs activités. Un moment unique de rencontres, de partages et d'échanges. Une manifestation phare de la rentrée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité malgré la météo capricieuse.

Le forum a également été l'occasion de féliciter les nouveaux bacheliers pour l'obtention de leur diplôme !

■ ENQUÊTE DE SATISFACTION

Comme chaque année, nous réalisons une enquête de satisfaction qui nous permet d'évaluer l'accueil réservé aux associations, la communication faite, les infrastructures mises en place et l'ambiance du forum. Les 24 associations présentes ont répondu à l'enquête.

L'accueil réservé aux associations

100 %

La communication

100 %

Les infrastructures mises en place

100 %

L'ambiance du forum

92 %

Nous souhaitons une bonne fin d'année à toutes les associations que nous aurons le plaisir de retrouver le samedi 6 septembre 2025.



**Dominique  
REVEILLERE**

1<sup>er</sup> Conseiller  
municipal délégué  
Vie associative

## AÏKIDO UNE DISCIPLINE, DES VALEURS

*Plus qu'un sport, cette discipline s'apparente à un art de vivre. Loin du modèle classique de la compétition, l'aïkido enseigne des valeurs telles que le respect, la tolérance et l'harmonie.*



### ■ QU'EST-CE QUE L'AÏKIDO ?

L'aïkido est un art martial japonais dont le but est de neutraliser une agression tout en préservant l'intégrité physique de l'adversaire. Morihei Ueshiba, maître en arts martiaux, a créé cette discipline dans les années 1930 au Japon, car il souhaitait orienter sa pratique vers un art qui ne sert « *ni pour combattre, ni pour vaincre mais pour supprimer la notion d'ennemi* ». En effet, l'aïkido repose plus sur le désarmement, la mobilité et le respect de son corps et de celui de l'autre que sur le combat. Cet art martial est fondé sur des valeurs d'harmonie, de tolérance, de solidarité et de respect de soi et de l'autre. Il n'y a pas de distinction d'âge, de poids ou de sexe. Tout le monde peut pratiquer avec tout le monde sans catégorie

ni compétition. Seules les années d'expérience, le niveau d'investissement et les examens peuvent distinguer les aikidokas entre eux.

### ■ L'HISTOIRE DU CLUB

Le club d'aïkido du canton (Soisy - Andilly - Margency) a été créé il y a plus de 20 ans par Antoine Soares, ceinture noire 6<sup>e</sup> Dan et chargé d'enseignement national de la Fédération. Depuis sa création, le nombre d'adhérents varie entre 40 et 90 pratiquants, jeunes et adultes confondus.

### ■ L'ORGANISATION DU CLUB

Il y a 5 cours par semaine, y compris pendant les vacances scolaires : les mercredis et les vendredis de 18h30 à 19h45 pour les enfants et de 20h

à 22h pour les adultes, ainsi que les dimanches de 10h à 12h. Deux dimanches par mois, le club instaure un cours thématique, comme le laïdo (art de dégainer le sabre), ou des massages japonais (Shiatsu) afin de développer des approches différentes de l'aïkido à travers d'autres pratiques. Les cours du dimanche sont ouverts à toutes et tous sans distinction d'âge ou de sexe. Sur le tatami, l'âge des pratiquants peut varier de 15 à 78 ans. Ainsi, le club offre la possibilité de s'entraîner pour une éducation aussi bien du corps que de l'esprit.





## ■ LES ÉVÉNEMENTS DU CLUB

Plusieurs événements sont mis en place par l'association pour promouvoir l'aïkido auprès de différents publics. Des journées portes ouvertes, stages, participation au téléthon, en passant par des journées découvertes thématiques (exemple : journée des droits des femmes) et la fameuse fête de fin d'année, le club est toute l'année en activité pour vous faire découvrir cette discipline encore trop méconnue.



## ■ ALLER PLUS LOIN

Rendez-vous sur leur site internet pour en savoir plus sur le club, ses professeurs et ses activités. Sur la page d'accueil, vous trouverez également une interview passionnante sur le club passée dans l'émission Okoo !



Scannez ce QR-code

N'hésitez plus, les inscriptions sont ouvertes toute l'année.





**Dominique REVEILLERE**

1<sup>er</sup> Conseiller  
municipal délégué  
Vie associative

## LE JUDO À L'ÈRE DES JEUX OLYMPIQUES



*Les Jeux Olympiques 2024 à Paris sont passés par là et le judo français a été un grand contributeur dans l'obtention des médailles. Les judokas français ont terminé 2<sup>e</sup> du tableau avec 10 médailles remportées (2 or, 2 argent et 6 bronze).*



### ■ LE CLUB CSME JUDO D'EAUBONNE

Tous les professeurs qui enseignent le judo et le jujitsu au CSME Judo sont diplômés d'État. Ils sont 4 en tout : 2 professeurs de judo, 1 professeur de jujitsu et 1 professeur de jujitsu brésilien. Tahar, ceinture noire 6<sup>e</sup> Dan, vice-champion d'Europe, champion du monde vétéran, 2 fois champion de France et éducateur sportif de la ville d'Eaubonne, est d'ailleurs professeur de judo à Eaubonne depuis 1992. Son président est Monsieur Steeven Corler.

En 2023, le club comptait 360 membres. C'est le 3<sup>e</sup> club du département en nombre de licenciés. Pour 2024, l'objectif est de dépasser les 400 adhérents en sachant qu'ils sont à l'heure actuelle 390 et que leur nouvelle structure basée à Margency leur permet d'accueillir de nouveaux membres. Le nouveau dojo de Margency accueille pour le moment 10 baby au cours de judo (4 à 5 ans), 8 mini-

poussins et poussins au judo également (6 à 10 ans) et 16 adultes au cours de jujitsu brésilien. Les Jeux Olympiques ont permis d'avoir un nouveau souffle d'intérêt pour le judo.

### ■ MARGENCY ET LES JEUX OLYMPIQUES

Les judokas français, lors des JO, ont permis à la France de terminer 2<sup>e</sup> du classement, juste derrière le Japon, pays fondateur du judo. Notre commune n'a pas été en reste puisque, depuis le mois de septembre et avec le soutien de la Fédération Française de Judo, nous bénéficions d'une nouvelle installation à l'école élémentaire Saint Exupéry. Dans cette nouvelle structure, des cours de judo sont proposés aux Margencéens et résidents de la vallée de Montmorency tous les mardis de 17h15 à 18h pour les 4-5 ans et de 18h15 à 19h15 pour les 6-9 ans, ainsi que des cours de jujitsu brésilien tous niveaux confondus de 19h30 à 21h.

### ■ LES ÉVÉNEMENTS DU CLUB

Une fois par an en mai, le club organise un grand tournoi de judo qui réunit 1500 judokas sur le week-end. Durant cet événement, plusieurs animations sont proposées pour les enfants de tout âge.

D'autres événements ont lieu au sein du dojo d'Eaubonne à Noël ainsi qu'en fin d'année pour que les parents voient l'évolution de leurs enfants. Les compétitions sont également un très bon moyen pour les parents de voir leurs enfants en activité.

### INSCRIPTIONS

Contactez Tahar  
au 06 23 33 80 05

eaubonnejudo@gmail.com

Leur site internet  
[www.eaubonnejudo.com](http://www.eaubonnejudo.com)



Ets **A**Philippon

Entreprise Générale de Bâtiment

**MAÇONNERIE**

**GROS-ŒUVRE**

**SECOND-ŒUVRE**

**TOUS CORPS D'ÉTAT**







## Index des rues

- |                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| Belettes (allée des)        | D8 E8 F8      |
| Berlioz (rue Hector)        | G8            |
| Berthelot (rue Marcelin)    | A10 B10       |
| Brochard (rue Henri)        | G1 H1         |
| Castel (allée du)           | C5 D5         |
| Cèdre (allée du)            | E4            |
| Château (rue du)            | H3 I3 J3      |
| Corot (rue J.B.)            | G4            |
| Côte (ruelle de la)         | F1 F2         |
| Coudert (rue Henri)         | E5 E6         |
| De Gaulle (rue Charles)     | I8 - K5       |
| Degas (rue Edgar)           | F3 F4         |
| 18 Juin (avenue du)         | D5 - F3       |
| Dunant (rue Henry)          | F5 - G6       |
| Eaubonne (rue d')           | D8 - E6       |
| Emplés (allée des)          | H8 I8         |
| Eucalyptus (place des)      | E3            |
| Fauveau (avenue)            | A9            |
| Istel (rue André)           | J4 - K5       |
| Kichkine (rue Nicolas)      | H8            |
| Lefranc (rue J.B.)          | H6            |
| Legendre (rue Eugène)       | F11 - H8      |
| Legouais (allée Gaston)     | F6            |
| Magniez (allée Eugène)      | C8 C9         |
| Magnolias (allée des)       | I6 J6         |
| Malraux (allée André)       | I6            |
| Manceau (allée Julien)      | C9 D9 E9      |
| Manet (rue Edouard)         | F4 F3         |
| Maquignons (rue des)        | C-D10 - E-F11 |
| Marie-Louise (avenue)       | B9            |
| Mauriac (allée François)    | H7            |
| Michelet (allée Edmond)     | J5 J6         |
| Moulin (rue Jean)           | E 10 F10      |
| Muret (rue Louis)           | E5 F5         |
| Musset (allée Alfred de)    | C6            |
| Piquettes (rue des)         | F2 G3 H3      |
| Pompidou (avenue Georges)   | B5 - I9       |
| Prévert (allée Jacques)     | F7 F8         |
| Renoir (rue Auguste)        | E3 F4         |
| Rocade (voie de la)         | E3 E2         |
| Sablons (sente des)         | G1 H1         |
| Salengro (rue Roger)        | F5 - H3       |
| Sand (allée Georges)        | D6            |
| Schweitzer (rue du Docteur) | J3 J2         |
| Sisley (rue Alfred)         | F4 F5         |
| Tamaris (place des)         | F2            |
| Vallée (impasse de la)      | C10           |
| Verdi (rue Giuseppe)        | F9 G9         |
| Victor (avenue)             | A9            |



## Copropriétés

- A** Les Cottages
- B** Le Castel
- C** Le Parc de Maugarny
- D** Le Village
- E** Les Belettes
- F** Le Parc de Bury
- G** La Renaudière
- H** Les Emplés
- I** Résidence G.Verdi
- J** Le Hameau
- K** Coudert
- L** Résidence des Chalets
- M** Résidence Maryse Bastie
- N** Résidence du Square
- O** Lefranc
- P** Cèdre
- Q** Le Lavoir de Margency
- R** Résidence Maurice Bourdais  
*(Livraison 2022)*
- S** INLI *(Livraison 2022)*
- T** L'Orée du Bois

- Rues publiques
- Voies privées
- Circulation douce

- Bâtiments de Santé
- Bâtiments Enfance et éducation
- Bâtiments et structures municipaux
- Lieux de Cultes
- Sports et Loisirs
- Parcs et Espaces Verts
- Défibrillateurs
- Commerces itinérants

## Commerces itinérants



**BURY**

**AUX PTITS ENCAS**  
Spécialité : Pizzas  
Jour : Vendredi de 18h à 21h  
06 34 95 06 83

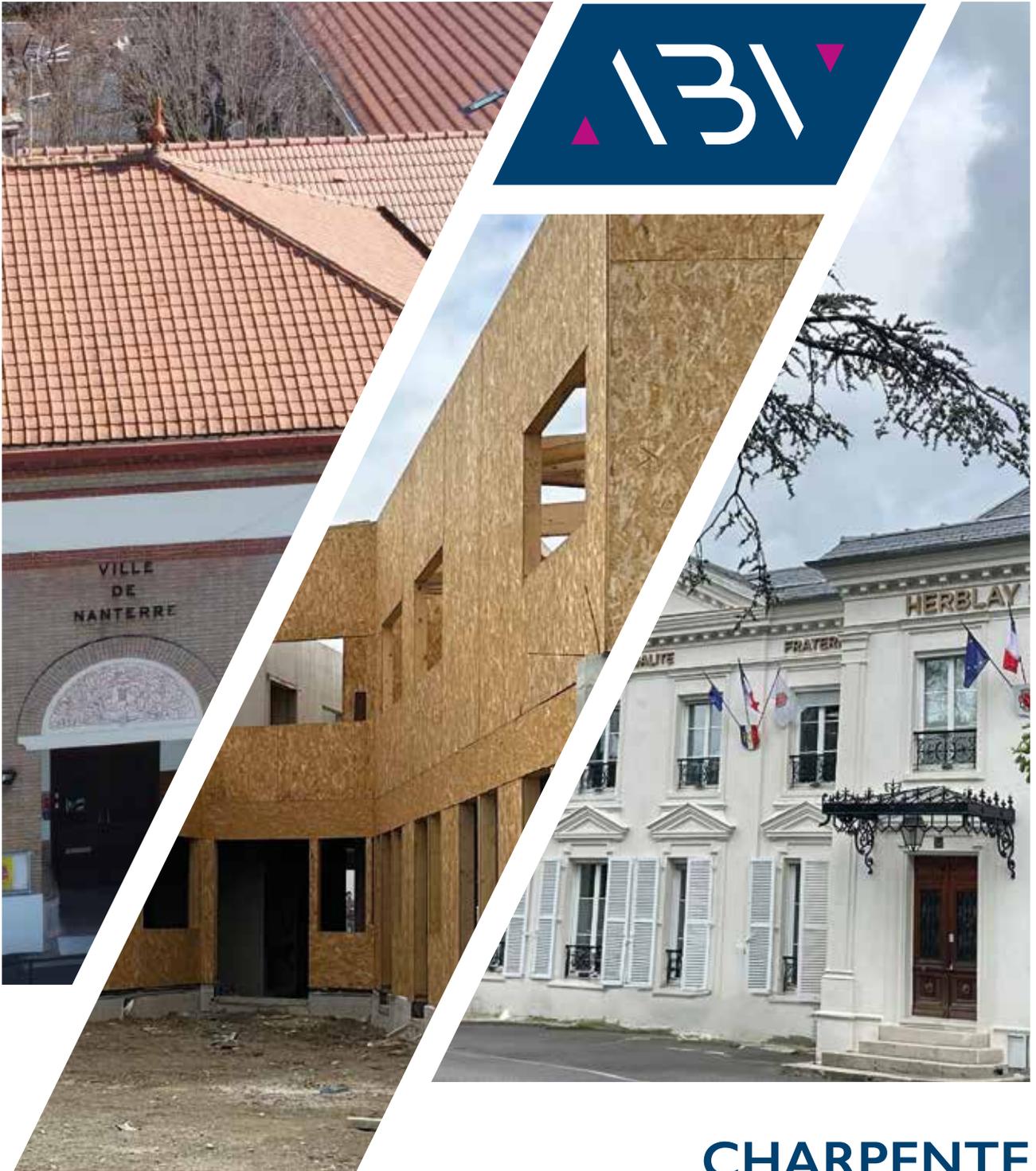


**DEVANT LA MAIRIE**

**FESTIVAL DES ACCRAS**  
Spécialité : Antillais  
Jour : vendredi à partir de 18h  
06 50 01 98 07

J

K



✉ [contact@abv-idf.com](mailto:contact@abv-idf.com)

☎ 06 76 18 57 52

**CHARPENTE**  
**OSSATURE BOIS**  
**COUVERTURE**

Marchés publics / Collectivités / Entreprises

## RETOUR EN IMAGES

Fête nationale, dimanche 14 juillet 2024



# TRIBUNE

## MARGENCY : PATRIMOINE RESTAURÉ, NOUVEAUX SERVICES EN 2025 !

Depuis près de 5 ans, nous avons placé la proximité avec les citoyens au cœur de notre action. Ensemble, avec vous, nous avons fait le choix de préserver notre patrimoine en rénovant plutôt qu'en détruisant. La transformation de l'Ancienne Mairie illustre cette volonté : vouée à la démolition, elle a été sauvée grâce à un projet ambitieux financé majoritairement par des subventions, avec une distinction prestigieuse de la Fondation du patrimoine en 2023. En 2024, les travaux marqueront une étape clé avec la rénovation et le retour du clocheton, les avancées de la maison de santé et de la restauration des anciennes écuries pour offrir en 2025 de nouveaux services aux habitants et de nouvelles sources de revenus pour la commune. Ces chantiers, symboles de notre engagement, témoignent de notre unité et de notre détermination à bâtir un avenir respectueux de notre histoire. Ensemble, élus et citoyens, nous continuons d'écrire une nouvelle page de Margency. Belles fêtes de fin d'année à tous !

L'équipe majoritaire municipale - POUR MARGENCY 2020

## PUBLIÉ EN L'ÉTAT

### BON APPÉTIT !

Chacun a pu constater l'avancement des travaux de construction du futur restaurant à l'angle des rues d'Eaubonne et G.Pompidou. Il semble important de rappeler que la construction de ce futur bâtiment destiné à devenir un restaurant et salles est Entièrement financé par de l'argent Public (Mairie,Région,département,état) c'est-à-dire par nos impôts,taxes de toutes sortes et endettement...

Les deniers Public ont-ils vocation à financer un restaurant qui est une activité commerciale privée ?

L'ensemble de la construction de ce futur restaurant et son Parking sous terrain devrait représenter un cout total d'environ 4.000 000 d' Euros TTC (à ce jour)...Cet argent public n'aurait-il pas été plus utile à l'agrandissement et adaptation de nos écoles dont les effectifs augmentent chaque année notamment du fait de l'obligation de construction de nouveaux logements ? J'invite les Margencéennes et Margencéens à se poser comme moi cette question.

Je profite de ces quelques lignes pour souhaiter aux Margencéennes et Margencéens une heureuse fin d'année et de belles fêtes de Noel.

Jb.Lasmarrigues et les élus - jb.ailes@orange.fr  
L'Equipe « Unis Pour Margency »

# AGENDA

## DÉCEMBRE

### // ANIMATIONS

**Pose du beffroi sur l'Ancienne Mairie**  
Suivie d'un verre de l'amitié  
1 rue Henri Dunant  
Samedi 7 décembre à 9h

### Concerts de Noël

#### Arabesques

Salle Rideau Rouge – Espace Gilbert Bécaud  
Samedi 7 décembre – 20h30  
Dimanche 8 décembre – 15h

### Marché de Noël

Avenue du 18 Juin & Espace Gilbert Bécaud  
Samedi 14 décembre – 10h à 21h  
Dimanche 15 décembre – 10h à 19h

### « Sur les pas d'Oodaaq »

#### Spectacle jeunesse

#### PIVO – Cie Les Décintrés

Salle Rideau Rouge – Espace Gilbert Bécaud  
Mardi 17 décembre – 19h

### // ASSOCIATIONS

#### Café Philo

#### « Comment savoir si l'on dit vrai ? »

#### Chemin du Philosophe

Bibliothèque Jean d'Ormesson  
Jeudi 5 décembre – 20h30



### VACANCES DE NOËL

Samedi 21 décembre  
au dimanche 5 janvier 2025

### VACANCES D'HIVER

Samedi 15 février 2025  
au dimanche 2 mars 2025



### DATE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 20 décembre 2024  
Vendredi 17 janvier 2025  
Vendredi 21 février 2025  
Vendredi 21 mars 2025  
Vendredi 18 avril 2025

### Don de sang

#### EFS

Espace Gilbert Bécaud  
Jeudi 12 décembre à partir de 15h

## JANVIER

### // ANIMATIONS

#### Concert d'Arabesques « Vienne »

#### Arabesques

Pavillon des Arts  
Vendredi 17 janvier - 20h30

#### Prof'Zygomate fait son show

#### Spectacle jeunesse

Salle Rideau Rouge - Espace G. Bécaud  
Samedi 25 janvier - 14h

## FÉVRIER

### // ANIMATIONS

#### Concert d'Arabesques

#### « Quatuor Infernal »

#### Arabesques

Pavillon des Arts  
Vendredi 14 février - 20h30

### // ASSOCIATIONS

#### Café Philo « Nos désirs sont-ils notre force ou notre faiblesse ? »

#### Chemin du Philosophe

Bibliothèque Jean d'Ormesson  
Jeudi 6 février - 20h30

## NAISSANCES

Le 26 juin – Marius VIETTI

Le 23 août – Tiago DE OLIVEIRA NORMAND

Le 28 août – Lucas SALMON

Le 3 septembre – Kaylan PROTEE

La Municipalité adresse ses sincères félicitations aux parents.

## DÉCÈS

Le 15 mai – Philippe CONTENTIN

Le 4 juin – Robert LASSERRE

Le 15 juillet – Jean-Pierre OJALVO

Le 5 août – Brigitte CHASSAGNE

Le 28 septembre – Marcelle GÂTEAU

Le 22 octobre – Pascal NARGIL

Le 26 octobre – Lucien HERITIER

La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.

## MARIAGES

Le 15 juin

Donovan DURAN et Céline PARA

Le 22 juin

Sébastien BARON et Christelle LANDAIS

Le 20 juillet

Arthur ZANZOURI et Ophélie CAMPATELLI

Le 27 juillet

Aurélien LENOIR et Camille GRAS

Le 7 septembre

Louis AMANCIO et Maria ALEXANDRE

MARQUES GRAÇA

Le 5 octobre

Charles DUPUIS et Coline ARNOULD

Le 19 octobre

Rémi GERMAIN et Clémence FERDINANDE

La Municipalité adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.



## COLLECTE DES SAPINS 11 janvier 2025



### ILS SE SONT DIT « OUI »



# ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

## DEPUIS PLUS DE 100 ANS À VOS CÔTÉS



**BONNEVIE & Fils SA**

15, Avenue Pierre Curie – 95400 ARNOUVILLE – 01.34.53.48.48

1 AVENUE DU 18 JUIN & ESPACE GILBERT BÉCAUD

SAMEDI 14 DÉC. 10H-21H  
DIMANCHE 15 DÉC. 10H-19H

# MARCHÉ *de* Noël

*Vivez  
un week-end  
enchanté !*



CHALETS  
EXTÉRIEURS  
ET STANDS  
EN INTÉRIEUR

SPECTACLES - ANIMATIONS - RESTAURATION  
MAQUILLAGE - BALADES EN CALÈCHE  
PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL  
BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

**ENTRÉE GRATUITE**

  
SAINT CHARLES  
IMMOBILIER

  
**Margency**  
Entre ville et nature...